

**Registre des délibérations 2009 -**

**Maire : Jean-Pierre BORGES**

**1<sup>er</sup> adjoint : Gérard LEROUX**

**2<sup>ème</sup> adjoint : Michel DELAHAYE**

**3<sup>ème</sup> adjoint : Marie Yvonne COUBRICHE**

**4<sup>ème</sup> adjoint : Matthieu LAURENT**

**5<sup>ème</sup> adjoint : Martine TACHOIRES**

**Conseillers :**

**Mmes COSSON Catherine – DESHOMMES Catherine - LE DOHER Anne Gaël - PITOIS Marie-Agnès – SERVANT Dominique - TOURNEL Catherine – VERBEKE Brigitte**

**MM BARLEMONT Olivier - BRAGLIA Gérard - CALESTROUPAT Jean-Luc - DEMAILLY Baptiste - RUFFIANDIS Jean-Marie – VIVIEN René**

**Séance du 19 janvier 2009 (lundi 20h30)**

- Engagement sur le programme définitif du contrat régional :
  - Extension du groupe scolaire
  - Aménagement espace du centre du village
  - Réhabilitation de l'église
  - Cimetière
  - Extension de la mairie
- Refus du montant d'un sinistre sur un réverbère rue de la Fontaine du Regard abîmé par un véhicule : remboursement inférieur au montant des dégâts, or il y a un tiers responsable
- Instauration d'indemnités d'astreintes aux agents du service technique
- Création d'une aire de jeux : demande de subvention au Parc Naturel régional du Vexin Français

**Séance du 30 mars 2009 (lundi 20h30)**

- Compte de gestion 2008 : Fonctionnement - Dépenses 1 286 620.91 € et recettes 2 550 482.23 € - Investissement Dépenses 2 388 075.62 € et recettes 1 473 701.54 €
- Budget primitif 2009 : Fonctionnement 1 911 875.58 € en recettes et dépenses et investissement 1 700 386.14 € en recettes et dépenses
- Programme de travaux :
  - réfection chemins ruraux
  - installation éclairage public sente de Louville et route de Pontoise
  - travaux à L'église
  - enfouissement des réseaux rue de la mare et rue de l'Onglet
  - 1<sup>ère</sup> tranche de reprise des concessions au cimetière
  - Construction d'un bureau au tennis couvert
  - Aménagement de l'étage dans les garages communaux
  - Chéneau et VMC à la salle polyvalente
  - Construction d'un préau pour les jeunes

- Aire de jeux pour les enfants
- Bassin pour récupération des eaux au clos de Louville
- Taux des 3 taxes : Inchangés  $\Rightarrow$  habitation 6.00 % - foncier bâti 7.70 % et foncier non bâti 31.41 %
- Subventions aux associations :
  - Caisse des écoles 10 949.82
  - CCAS 8 308.70 €
  - Association des secrétaires généraux 100 €
  - Foyer rural 3 050 €
  - Anciens combattants 750 €
  - Associations sportives d'Ennery 53 600 €
  - CAVS 300 €
  - Comité de jumelage 5 000 €
  - Comité d'expansion économique 200 €
  - Fondation du patrimoine 100 €
  - OMS 25 000 €
  - Projets scolaires 3 200 €
- Rétrocession à la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron du chemin de la chapelle St Antoine
- Fixation du prix des vacations funéraires : 25 € maximum fixé par la loi (au lieu de 40 € Conseil du 24/11/2008)
- Acceptation de l'indemnité de sinistre sur le réverbère rue de la Fontaine du Regard : 2 111.69 €
- Création d'emploi saisonnier pour l'été : 2 postes
- Tirages au sort des jurés d'assises : 6 personnes
- Sortie scolaire fin juin pour la maternelle : 378 € citée des sciences
- Augmentation des indemnités du maire et des adjoints : 3 %

### **Séance du 25 mai 2009 (lundi 20h30)**

- Dénomination du centre de loisirs : Louis MARECAL
- Dénomination du stade municipal : Georges GUILPIN
- Annulation de l'arrêté de fermeture du cimetière : celui-ci est désormais toujours accessible
- Avis sur la révision du Plan Régional pour la Qualité de l'Air : 16 abstentions – 1 contre – 1 pour
- Remboursement des frais de fourrière et de captures des animaux errants : Ils seront réglés par les propriétaires des animaux
- Voyage scolaire pour l'école primaire en juin : 5.50 €/enfant – parc St PAUL à Beauvais
- Révision des modalités d'inscription en cantine et garderie scolaire pour la prochaine rentrée (trop de difficultés avec le système actuel inscription au mois et paiement en fin de mois)
  - Planning à l'année
  - Règlements mensuels à l'avance
- Participation de la Commune aux frais de transports scolaires : 50 % du montant de la carte « Optile » pour les élèves de moins ou plus de 18 ans
- Transfert des infrastructures de voirie (chaussée et réseaux) communale à la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron : Chemin de la Chapelle St Antoine – total 12 445 m<sup>2</sup> - coût 2 153 984.71 € HT y compris les réseaux

- Cadeau de départ en retraite d'une enseignante du primaire : Madame FLEURY - 26 ans d'ancienneté
- Abattement sur la taxe d'Habitation : 10 % pour les personnes handicapées

### **Séance du 27 juillet 2009 (lundi 20h30)**

- Résultats de l'enquête publique pour les forages des eaux (Livilliers et Ennery) : avis favorable
- Demande de caution sur le prêt de l'Union Régionale Mutualiste pour la construction de l'EHPAD à Ennery : Compte tenu du montant du prêt 13 676 414 € ⇒ Refus
- Avis sur l'activité de la Ste MGF Logistique de St Ouen l'Aumône : Décision de s'en remettre à l'avis de la Commune de St Ouen l'Aumône
- Prix du concours des maisons fleuries :
  - Maison avec jardin visible de la rue
  - Balcons et terrasses
  - Cours de fermes
  - Murs et fenêtres
  - Décor floral sur la voie publique
  - Floraison harmonieuse entre voisins
  - Entreprises et commerces
  - 1<sup>er</sup> prix 50 € - 2<sup>ème</sup> 45 € - 3<sup>ème</sup> 40 € et 4<sup>ème</sup> 35 €
- Versement d'un acompte de 50 % sur les subventions aux associations sportives
- Subvention exceptionnelle pour le judo : 1 000 € (une sportive d'Ennery 2<sup>ème</sup> des championnats de France cadette a intégré l'équipe de France de judo)
- Reprise au Syndicat des copropriétaires de la Croix d'Autel par la Commune, pour 1 €, de l'allée piétonne desservant le quartier de la Croix d'Autel au quartier des Baudières
- Ajustement de postes du personnel ⇒ 1 attaché - 1 adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe – 2 adjoints administratifs 2<sup>ème</sup> classe – 2 adjoints techniques de 2<sup>ème</sup> classe (temps non complet) – 5 adjoints techniques de 2<sup>ème</sup> classe (temps complet)  
 Fixation de la cérémonie des vœux du maire : 16 janvier 2010

### **Séance du 28 septembre 2009 (lundi 20h30)**

- Versement du solde des subventions de fonctionnement aux associations sportives :
  - US Ennery football 3 786.74 €
  - US Ennery judo 9 799.01 €
  - US Ennery cyclo 2 786.90 €
  - US Ennery tennis 8 257.77 €
  - US Ennery tennis de table 3 215.40 €
  - US EnneryBasket ball 5 371.19 €
- Décision modificative sur le budget : Divers ajustements essentiellement sur le traitement du personnel et les indemnités des élus
- Sous-traitant pour travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone sente de l'herbette : Entreprise Despierre
- Changement de régisseur à la cantine scolaire : Mme TRAVERSIER (au lieu de Mlle BOIZOT)
- Compte rendu de décisions du maire : Extension de la mission de nettoyage pour l'entreprise CSINETT

- Convention tripartite entre la Commune, la Communauté de Communes et le SIARP pour que ce dernier puisse entretenir le réseau d'eau pluviale de la zone d'activité
- Intégration de la rue Yves BORGES dans la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)

### **Séance du 30 novembre 2009 (lundi 20h30)**

- Création d'un poste d'agent d'entretien dans le cadre des emplois aidés : Il s'agit de renforcer l'équipe de la cantine
- Création d'un emploi de vacataire au bureau postal : Il s'agit de pourvoir au remplacement du titulaire du poste en cas d'absence pour congés ou maladie.
- Adhésion de la Commune à la procédure de renégociation par le CIG (Centre Interdépartemental de Gestion) du contrat groupe pour le personnel
- Reprise de 10 concessions perpétuelles en état d'abandon
- Sépulture d'Hélène BRION : Décision de maintenir et d'entretenir la sépulture de cette femme, institutrice, qui était une grande militante féministe, a participé à la création du parti communiste français, également participé à la création du syndicat national des instituteurs de France dont elle a été la 1<sup>ère</sup> secrétaire
- Bassin de Louville : Présentation du projet de construction, autorisation donnée au maire pour négocier le rachat du terrain appartenant à la famille BAZIN

### **Séance du 25 janvier 2010 (lundi 20h30)**

- Avenant au contrat de 2 vacataires pour changement d'horaire en restauration scolaire
- Transfert de l'éclairage public et des espaces verts de la zone d'activité « Les Portes du Vexin » à la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron pour une valeur de :
  - L'éclairage public et génie civil du poste de transfo 1<sup>ère</sup> tranche : 75 493.94 € HT
  - L'éclairage public et génie civil 2<sup>ème</sup> tranche : 68 601.46 € HT
  - Les espaces verts ont été inclus dans le coût de la voirie transférée
- Achat par le syndicat des eaux de la parcelle Y113 appartenant à la commune (2 464 m<sup>2</sup>)
- Modification du périmètre du Droit de Préemption Urbain ⇒ Désormais tous les secteurs de la commune (auparavant que le village) tout le territoire et tous les types d'immeubles
- Convention avec le groupement de gendarmerie du Val d'Oise pour accueillir des gendarmes stagiaires dans un logement de l'école
- TRASERR 2010 : Demande au Conseil Général pour 156 127 € HT
- Adhésion de la Commune à la Formation d'Initiative Locale (FIL) de la Communauté de Communes pour la formation des agents communaux
- Demande d'exonération du paiement de loyer 2010 de l'US Ennery tennis ⇒ Report de la décision

### **Séance du 29 mars 2010 (lundi 20h30)**

- Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2009 :  
Fonctionnement : Dépenses 1 352 466.48 € et recettes 2 462 853.30 € - Investissement  
Dépenses 1 714 529.45 € et recettes 1 284 840.38 €

- Budget primitif 2010
- Fonctionnement : Dépenses et recettes 1 851 345.00 € (dont 133 000€ d'excédent reporté)
- Investissement : dépenses et recettes 1 475 517.58 € (dont 1 052 026.68 € de reste à réaliser en dépenses et pour les recettes 252 401 € de restes à réaliser, 422 193.41 € de report de la section de fonctionnement et 184 968.31 € d'excédent)
- Programme des travaux
- allée piétonne en béton dans le club du 3<sup>ème</sup> âge
- Extension de l'école (contrat régional)
- Rénovation de statues dans l'église
- Maintien du taux des taxes communales
- Habitation : 6.00 %
- Foncier bâti : 7.70 %
- Foncier non bâti : 31.41 %
- Subvention aux associations 107 231.61 €
- Caisse des écoles 11 507.61 €
- CCAS 3 724 €
- Foyer rural 4 050 €
- Anciens combattants 750 €
- US Ennery judo pour achat de tatami 1 333 €
- Associations sportives d'Ennery 52 167 €
- CAVS 300 €
- Comité de jumelage 5 000 €
- Comité d'expansion économique 200 €
- OMS 25 000 €
- Projets scolaires 3 200 €
- Elargissement de l'ancienne route de Beauvais pour la construction des Baudières II

### **Séance du 31 mai 2010 (lundi 20h30)**

- Contrat régional extension de l'école : coût des travaux ⇒ Report de la délibération car chiffrage à refaire pour tenir compte des nouvelles normes de sécurité incendie et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Tirage au sort des jurés d'assises : 6 personnes
- Vente d'une parcelle appartenant à la commune (X939) à la Ste ARTENOVA qui construit les Baudières II : 8 600 €
- Prix du repas scolaire : de 4,23 € à 1,96 € selon le quotient familial
- Tarif de la garderie scolaire : journée 2,60 € et matinée uniquement 2,10 €
- Discussion sur le nouveau règlement d'inscription en cantine et garderie
- Approbation du rapport de la DDASS sur le prix et la qualité de l'eau
- Création d'un emploi de vacataire pour les remplacements à l'agence postale
- Protocole avec l'Association syndicale du Clos de Louville pour renoncer à une indemnité fixée par le tribunal
- Mutualisation d'un policier municipal de Pontoise uniquement pour procéder à l'enlèvement des épaves automobiles

### **Séance du 28 juin 2010 (lundi 20h30)**

- Approbation de l'avant projet de l'extension de l'école : 1 250 000 € HT (au lieu de 897 000 €)

- Approbation du nouveau règlement d'inscription à la cantine scolaire et à la garderie
- Règlement d'attribution des bourses communales d'étude
- Concours des maisons fleuries Prix du concours des maisons fleuries :
  - Maison avec jardin visible de la rue
  - Balcons et terrasses
  - Cours de fermes
  - Floraison harmonieuse entre voisins
  - 1<sup>er</sup> prix 50 € - 2<sup>ème</sup> 45 € - 3<sup>ème</sup> 40 € et 4<sup>ème</sup> 35 €

### **Séance du 26 juillet 2010 (lundi 20h30)**

- Projet de bail emphytéotique pour l'Avenue Gaston de Lévis et ses abords
- Subvention aux associations sportives, versement du solde
  - US Ennery football 2 869.18 €
  - US Ennery judo 7 564.21 €
  - US Ennery cyclo 2 138.85 €
  - US Ennery tennis 6 364.37 €
  - US Ennery tennis de table 2 504.01 €
  - US Ennery Basket ball 4 642.86 €
- Etudes surveillées du soir : fixation des indemnités aux enseignants (2) ⇒ 21.75 € la séance et coût facturé aux parents 3 € la séance
- Proposition de la Ste CSINETT pour l'entretien du foyer rural

### **Séance du 27 septembre 2010 (lundi 20h30)**

- Révision simplifiée du PLU pour les vieilles fermes : Contrat avec le cabinet Hortésie 8 730 € TTC
- Renouvellement de différents contrats : extincteurs – horloge de la mairie – photocopieur de l'école – entretien de la sirène – assistance informatique
- Versement aux archives départementales de :
  - Registres d'état civil jusqu'à l'année 1900
  - Registres des délibérations du Conseil Municipal jusqu'à l'année 1953
- Stationnement rue du Moutier : Maintien de la règle
- Accord pour mener une étude de feux tricolore rue de Pontoise avec « radar »

### **Séance du 29 novembre 2010 (lundi 20h30)**

- Approbation du rapport de la DDEA sur le prix et la qualité de l'eau
- Schéma départemental des gens du voyage : Refus de créer des places à Ennery
- Accord pour avoir gratuitement un véhicule avec de la publicité : Ste INFOCOM ⇒ choix trafic multi fonction de 6 places
- Accord pour 2 caméras place d'Oberriexingen et parking du foyer rural
- Accord sur le contrat départemental pour valider le contrat régional accordé en novembre 2009

### **Séance du 31 janvier 2011 (lundi 20h30)**

- Annulation de la délibération du 26 :07/2010 pour le bail emphytéotique pour l'avenue Gaston de Lévis. En effet les propositions du propriétaire ne correspondent plus à ce qu'il avait annoncé notamment sur l'entretien des arbres.

- Evaluation du personnel : Remplacement de la feuille de note annuelle par un entretien d'évaluation, nécessité d'une fiche de poste et expérimentation sur 3 ans.
- Attribution d'un logement à une employée municipale dans le groupe scolaire à charge pour la personne d'en trouver rapidement un autre.
- Changement de grade d'un employé communal
- Convention avec France/Télécom pour le réseau de téléphone pour les lotissements du Pré et des Baudières I (avec la nouvelle législation sur la concurrence, la commune est propriétaire du réseau de téléphone, mais pas des lignes, il faut donc faire réaliser l'entretien par France /Télécom)
- Remplacement de membres au : Syndicat des eaux – Commission d'appel d'offres
- Avis favorable sur le PLU de Pontoise
- Présentation du futur ossuaire du cimetière et autorisation pour lancer les travaux
- Modification des heures d'ouverture de l'agence postale communale (tous les matins sauf le mardi)
- Mise en place d'un droit de préemption renforcé (sur l'ensemble du territoire communal) et lancement d'une étude pour un droit de préemption sur les commerces et l'artisanat de la commune (le droit pris auparavant n'étant pas valable les procédures de publicité n'ayant pas été faites)
- Dénomination de la rue des Baudières II : Rue des Baudières

#### **Séance du 28 mars 2011 (lundi 20h30)**

- Autorisation pour que le maire signe divers marchés pour l'extension de l'école, 12 lots pour un total de 1 201 753 €
- Avis sur le schéma de cohérence territoriale de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des impressionnistes : Avis favorable, sous réserve du respect de la charte du PNR
- Sinistre du réverbère rue des coquelicots : 2 455,39 €
- Augmentation de l'indemnité du maire et celles des adjoints + 3 % au 1<sup>er</sup> janvier 2011
- Tirage au sort des jurés d'assises : 6 au total
- Demandes de subventions CEPPE (cours de gymnastique) et DIRAP (défense des riverains de l'aérodrome de Cormeilles) : Refus

#### **Séance du 26 avril 2011 (lundi 20h30)**

- Vote du compte de gestion pour 2010
- Vote du compte administratif 2010 : Excédent de 401 834,29 €
- Vote du budget primitif 2011 : Fonctionnement 1 835 216,19 € et Investissement 1 923 394,91 €

Fonctionnement dépenses dont :

- Charges de personnel – 608 408,04 €
- Charges à caractère générale (eau, gaz, électricité, entretien ..) – 691 589,91 €
- Caisse des écoles – 15 774,60 €
- Jumelage 5 000 €
- Associations : 99 443,60 € dont Associations sportives 55 000 € et OMS 25 000 €
- Versement à la section d'investissement – 187 481,64 €

Fonctionnement recettes dont :

- Impôts et taxes – 1 219 931 €

- Dotation et participation – 361 475 €

Investissement dépenses dont :

- Opérations d'équipement 1 462 320,63 €
- Immobilisations incorporelles 376 450 €
- Principaux travaux prévus : Club 3<sup>ème</sup> âge 15 000 - Enfouissement lignes rue de la mare et de l'Onglet 1 750 – Extension de l'école (contrat régional) 425 100 € - Extension de la mairie (contrat régional) 119 600 €

Investissement recettes dont :

- Subventions 563 112 €
- Dotations 441 247,29 €

La dette pour la Commune est de 43 959 €/an – 9 417,20 € d'intérêts et 34 541,83 € de capital

- Fixation du taux des taxes - Pas de changement par rapport aux années précédentes : Habitation 06,00 % - foncier bâti 07,70 et foncier non bâti 31,41
- Prévision de travaux pour 2011 : Contrat régional – bassin de Louville – église voûtes du bas côté sud et escalier derrière le maître autel - rénovation de statues - allée piétonne club du 3<sup>ème</sup> âge – aires de jeux quartier de la croix d'autel
- Révision du tableau des effectifs du personnel
- Critères d'attribution du régime indemnitaire au personnel communal : Tout le personnel et maintien uniquement en cas de : congés de maternité – congés de paternité – accident du travail ou de service
- Lancement de marché pour le nettoyage des locaux et les repas à la cantine scolaire
- Emploi d'un saisonnier en août
- Construction d'un ossuaire dans le cimetière 8 482 €

### **Séance du 30 mai 2011 (lundi 20h30)**

- Schéma départemental de coopération intercommunale : Pour la Vallée du Sausseron rattachement de Frouville, sinon aucun changement – nouvelle répartition des sièges : + 2000 habitants 5 sièges / - de 2 000 hab 4 sièges / + 500 hab 2 sièges et / – 500 hab 1 siège : Accord
- Signatures des marchés pour l'extension de l'école : 12 lots pour 1 144 018,05 € HT
- Décision modificative du budget : 800 €
- Remplacement de Mme Ingrid TRAVERSIE qui a quitté son emploi : création d'un poste d'adjoint administratif à temps partiel : secrétariat mairie (17,50 h) complété par l'agence postale (14,25 h)
- Renouvellement des membres du bureau de l'association foncière de remembrement
- Avis sur enquête publique : Les Fonds de Vaux (carrière à St Ouen l'Aumône) ⇒ s'en remet à l'avis du Conseil Municipal de St Ouen l'Aumône
- Avis sur enquête publique en vue de la réalisation d'aménagement hydraulique en amont du ru de l'Hermitage sur Ennery et Pontoise : Avis favorable
- Avis sur l'extension du SIARP pour prendre les communes de : Ableiges – Corneilles en Vexin – Courcelles sur Viosne – Frémécourt et Montgeroult

### **Séance du 17 juin 2011 (lundi 20h30)**

- Désignation de délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales du 25 septembre 2011. Sont désignés :
  - Comme titulaires : Mmes COUBRICHE et TACHOIRES – MM BORGES – DELAHAYE et LAURENT
  - Comme suppléants : MM BARLEMONT – DEMAILLY et LEROUX
- Participation de la Commune aux frais scolaire : 50 % du montant de la carte Optile, quelque soit la carte de transport pour les collégiens et lycéens de moins de 18 ans et de plus de 18 ans utilisant les services d'un ou plusieurs transporteurs.

### **Séance du 29 août 2011 (lundi 20h30)**

- Avis sur le plan stratégique régional de santé : Avis favorable 6 voix pour et 8 abstentions
- Groupement de commande de voirie : Ce groupement organisé par la communauté de Communes porte sur l'ensemble des voiries et offre aux communes la possibilité de définir les travaux qu'elles souhaitent réaliser. La Communauté de Communes assurera la coordination de ce groupement et les communes devront utiliser le concours du maître d'œuvre de la Communauté. Avis favorable à l'unanimité.
- Concours des maisons fleuries :
  - 1<sup>ère</sup> catégorie : maison avec jardin visible de la rue – 5 prix pour 200 €
  - 2<sup>ème</sup> catégorie : balcons et fenêtres – 3 prix pour 135 €
  - 3<sup>ème</sup> catégorie : cours de ferme : 2 prix pour 95 €
  - 4<sup>ème</sup> catégorie : floraisons harmonieuse entre voisins : 3 prix pour 135 €
- Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre des travaux d'extension de l'école : Rémunération du maître d'œuvre – base 1 250 000 € et rémunération arrêtée à 117 500 €
- Avenant au contrat d'assistance de maître d'ouvrage pour l'extension de l'école :
- Changement de régisseur de la régie de la cantine scolaire, garderie et produits divers : Valérie PAGE
- Décision modificative du budget : Travaux de voirie 14 352 €
- Signature des marchés de travaux de l'extension de l'école : Montant erroné du lot n° 2 60 311,85 € HT au lieu de 59 966,08 €
- Fixation du régime indemnitaire des agents de la commune, modalité d'attribution :
  - Responsabilité exercées – manière de servir – qualité du travail – respect des consignes
  - Maintenu uniquement en cas de congés maternité ou paternité – hospitalisation accident de trajet ou de service
- Création d'une commission chargée du statut du personnel : Mme COUBRICHE – MM BORGES – DELAHAYE – LAURENT – CALESTROUPAT etr BARLEMONT

### **Séance du 10 octobre 2011 (lundi 20h30)**

- Modification du contrat régional signé le 27 avril 2010 : Compte tenu de l'augmentation du coût des travaux, notamment sur l'école afin de mettre aux normes incendie et personnes à mobilité réduite y compris sur le bâtiment de la maternelle, une demande d'avenant de modification est demandé afin de supprimer 2 opérations (5 prévues à l'origine) et de reporter le montant des ces opérations sur les 3 restantes. Sont ainsi abandonnées les opérations concernant l'allée du château et celle de la mairie et les travaux dans l'église Sont conservées les opérations portant sur

l'agrandissement de l'école (1 346 363,82 €ht), celle sur l'agrandissement de la mairie (1 291 500 €ht) et le cimetière (359 200 €ht).

- Vente d'une parcelle rue de la Fontaine du Regard : Il s'agit de l'espace vert sis devant le n° 4 de la rue, à M et Mme MAINGUY à l'euro symbolique. Cette parcelle de 25 m<sup>2</sup> environ est déjà entretenue par ce couple.
- Modification du tableau des effectifs : Suite à la démission de Jean-Luc TOUPIN le tableau des effectifs est revu : 1 attaché – 3 adjoints administratifs – 8 adjoints techniques – 3 ATSEM – 2 contractuels
- Décision modificative au budget : changement d'article la somme prévue en R77 de 14 682,26 € passe en D011 (électricité et fournitures pour l'école)
- Taxe d'aménagement : Elle doit remplacer la TLE (Taxe Locale d'Équipement) – même taux 3%
- Versement du solde des subventions aux associations sportives réparties selon le même % que celui reçu par les Conseil Général. Les montants sont :
  - Cyclotourisme : 2484,35
  - Football : 3852,80 €
  - Basketball : 5246,20 €
  - Judo : 9402,10 €
  - Tennis : 4931,15 €
  - Tennis de table : 2998,85 €

#### **Séance du 28 novembre 2011 (lundi 20h30)**

- Lancement d'une procédure de délégation de service public (DSP) pour la gestion de la restauration et de la garderie périscolaire) : Il s'agit d'externaliser l'achat et la confection des repas, la gestion du personnel de cantine, les inscriptions des enfants et la facturation aux parents. – création d'une commission chargée de suivre ce dossier : Mmes COSSON et COUBRICHE MM DELAHAYE – LAURENT – BARLEMONT – CALESTROUPAT
- Mise en place d'une enquête publique en vue de l'élargissement de la voie « ancienne route de Beauvais » pour l'accès aux Baudières II ; Cette enquête est nécessaire en vue d'une expropriation

#### **Séance du 19 décembre 2011 (lundi 20h30)**

- Résiliation du contrat départemental : Celui-ci avait été mis en place uniquement pour valider le contrat régional (mêmes opérations – mêmes montants). L'assemblée départementale ayant changé de majorité a supprimé l'ancien système dit de contractualisation pour revenir à des subventions par type d'opération. Aussi en résiliant le contrat départemental nous aurons la possibilité d'obtenir des subventions sur de nouveaux chapitres, la voirie par exemple. Dans l'ancien système nous étions au maximum avec le contrat régional.
- Nouvelle ligne du TGV Paris – Normandie : Une association régionale d'entreprises ARDIES propose un nouveau tracé « rive droite » pour le TGV qui passerait de Mirapolis à Cergy, entre Ennery / Génicourt, puis entre Ennery /Hérouville pour aller vers Auvers sur Oise : A l'unanimité le Conseil rejette cette option
- Indemnité allouée au comptable du trésor : 479 € brut annuel
- Affiliation au CIG de la Caisse des écoles de Corbeil Essonnes (91)
- Régime indemnitaire des agents de la Commune : Le versement en cas d'hospitalisation doit tenir compte du décret 2010-997

- Rapport sur la qualité de l'eau pour l'exercice 2010 : 1 164 abonnés – 221 916 m<sup>3</sup> prélevés – 184 169 m<sup>3</sup> consommés (rendement de 83,2%) – qualité conforme aux prescriptions – prix 2,23 €/m<sup>3</sup>
- Remplacement des représentants au SIARP : Mme COSSON et M RUFFIANDIS remplacent MM LAURENT et LEROUX.

### **Séance du 30 janvier 2012 (lundi 20h30)**

- Transfert à la Commune du réseau d'assainissement créé route de Livilliers. Il s'agit de la canalisation faite par M DELAHAYE de son pavillon au réseau central route du Moutier.
- Cantine scolaire : Décision de retenir le principe de la Délégation de ce Service Public à une société spécialisée.
- Pour cette DSP création et mise en place d'une commission : sont élus après vote à bulletins secrets
  - Titulaires : JP BORGES – M DELAHAYE – M LAURENT et MY COUBRICHE
  - Suppléants : C COSSON – B VERBEKE – O BARLEMONT et JL CALESTROUPAT
- Annulation du loyer dû par l'association Foyer rural pour 2012 : l'association a été dans l'obligation d'acheter en toute urgence un lave vaisselle d'une valeur de 1 500 €
- Crèche intercommunale : Elle devrait être construite sur la parcelle Y 286 appartenant à la commune (près du centre aéré). Par 15 voix pour et 1 contre le conseil décide de rester propriétaire de cette parcelle et donne autorisation à la Communauté de Communes de construire la crèche sur cette parcelle.
- Prêt du terrain cadastré X574 à l'Association des Œuvres de Jeunesse d'Ennery : Il s'agit de permettre par ce prêt à l'association de réaliser avec les enfants un « jardin des arbres aux enfants » - plantation et entretiens d'arbres par les enfants du centre aéré

### **Séance du 13 avril 2012 (vendredi 20h30)**

- Vote du compte administratif 2011
- Vote du compte de gestion 2011
- Affectation des résultats 2011 : Excédent de fonctionnement de 483 155,38 € répartis :
  - En investissement : 334 155,38 €
  - En fonctionnement : 149 000,00 €
- Fixation du taux des 3 taxes : Maintien à savoir :
  - Taxe d'habitation 06,00 %
  - Foncier bâti 07,70 %
  - Foncier non bâti 31,41 %
- Vote du budget primitif 2012
  - Fonctionnement : 1 845 381 € (dont 149 000 € en recettes d'excédent reporté)
  - Investissement : 2 391 428,90 €

Dont en dépenses 1 495 003,55 € de restes à réaliser  
 Dont en recettes 533 850 € de restes à réaliser 2011 – 334 155,38 € excédents de fonctionnement et 824 472,74 € d'excédents d'investissement
- Vote des subventions aux associations :
  - Caisse des écoles 5 034,61 €
  - CCAS 2 277,94 €
  - OCCE 3 200,00 €

- Anciens combattants 750,00 €
- Foyer rural 4 050,00 €
- Associations sportives 55 000,00 €
- CAVS 300,00 €
- Comité de jumelage 5 000,00 €
- Comité d'expansion Eco 200,00 €
- OMS 25 00000 €
- Programme travaux 2012 :
  - Continuer le contrat régional
  - Club 3<sup>ème</sup> âge : création d'une allée piétonne
  - Aires de jeux à la Croix d'Autel
  - Voieries : Place d'Oberriexigen et rue Y BORGES
  - Travaux sur le polyphone
- Augmentation des indemnités du maire et des adjoints : + 3 %
- Rémunération des agents recenseurs : 1 000 € et pour le coordonnateur 1 500 €
- Approbation du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'extension de la mairie : Société « Etude Urbaine » pour 11 000 € HT soit 13 156 € TTC
- Participation au contrat complémentaire santé et prévoyance par la mise en concurrence lancée par le CIG grande couronne
- Vente à l'Euro symbolique d'une parcelle de 73 m2 à M et Mme MAINGUY
- Tirage au sort des jurés d'assise pour 2013 : 6 personnes
- Fusion SIARP (Syndicat d'assainissement de Pontoise) et du SIACRM (Syndicat d'assainissement région de Courcelles- Montgeroult)
- Lancement d'une procédure non formalisée pour le nettoyage des locaux publics
- Extension du périmètre de la Communauté de Communes : Frouville doit rejoindre la Communauté de la Vallée du Sausseron au 1<sup>er</sup> janvier 2013

#### **Séance du 29 mai 2012 (mardi 20h30)**

- Renouvellement et renforcement de l'alimentation électrique à 63 000 volts entre Cergy-Pontoise – Persan – Chambly et Méru : Pour Ennery il s'agit de la ligne sise RD927 - rond point d'Osny à Rond point d'hérouville le long du mur du parc du château - ligne mise en place en 1960 et ne correspondant plus à la technologie moderne : Les travaux se dérouleront jusqu'en 2016
- Prescription d'une enquête publique en vue de l'élargissement de la voie communale « ancienne route de Beauvais » pour desservir le lotissement des Baudières II : Procédure simplifiée de 15 jours
- Subvention complémentaire à l'association des anciens combattants : 150 €
- Subvention exceptionnelle à l'AOJE pour « le jardin des arbres aux enfants » : 1 000 €

#### **Séance du 30 juillet 2012 (lundi 20h30)**

- Choix de la société pour la DSP concernant la cantine scolaire : ELIOR/ELRES pour 6 ans (signature le 16 août)
- Attribution en location d'un logement sis dans le groupe scolaire : loyer 300 €/mois
- Avenant avec l'entreprise LCONTE pour l'extension de l'école pose de cabine toilettes dans la cour (du fait des travaux les toilettes intérieures étaient inaccessibles) : 3 145,17 € HT et 3 761,62 € TTC
- Choix d'un prestataire pour le nettoyage des bâtiments publics et la vitrerie : Sur 4 offres choix de « Saturnes Services pour 54 201,17 € HT

- Versement du solde des subventions aux associations sportives en fonction des pourcentages des subventions attribuées par le Conseil Général du 95. Les associations ont déjà reçu 50 % des subventions attribuées en 2011. Les soldes s'établissent à :
  - Basket 5 464,25 €
  - Tennis 5 351,50 €
  - Judo 8 030,00 €
  - Tennis de table 2 791,25 €
  - Cyclo 2 084,50 €
  - Football 3 778,50 €

### **Séance du 27 août 2012 ((lundi 20h30)**

- Concours des maisons fleuries
  - 1<sup>ère</sup> catégorie : maison avec jardin visible de la rue – 4 prix pour 170 €
  - 2<sup>ème</sup> catégorie : balcons et fenêtres – 4 prix pour 170 €
  - 3<sup>ème</sup> catégorie : cours de ferme : 3 prix pour 135 €
  - 4<sup>ème</sup> catégorie : floraisons harmonieuse entre voisins : 3 prix pour 135 €
  - 5<sup>ème</sup> catégorie : entreprises : 1 prix pour 50 €
  - Fleurissement de la commune : remerciement au personnel
- Déplacement d'une sente jouxtant une propriété appartenant à M et Mme OLIVIER : Déplacement de la sente qui jouxte la propriété de M et Mme OLIVIER, cadastrée AB 183, pour la replacer entre leur parcelle AB 183 et la parcelle AB 184 qui vient d'être achetée par M Michel DOS SANTOS
- Avis de la commune sur le projet de Schéma Régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) : Le Conseil suit l'avis du Parc Naturel Régional du Vexin Français
- Elargissement de l'ancienne route de Beauvais : Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 2 au 16 juillet 2012, décision de continuer le projet d'élargissement de cette route (en haut des Baudières II) et autorisation donnée au maire de continuer la procédure d'expropriation.
- Autorisation d'ouverture des écoles le 4 septembre 2012 : Suite à la réception des travaux d'agrandissement des écoles et à la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, après avis favorable de la commission de sécurité du 23 août 2012 autorisation est donnée pour l'ouverture des écoles le 4 septembre 2012, date de la rentrée scolaire.

### **Séance du 24 septembre 2012 (lundi 20h30)**

- Fixation des tarifs adultes pour les repas en restauration scolaire : Prix fixé à 4,25 € et gratuité pour le personnel exerçant en cantine (agents de restauration et agents de surveillance) et pour les membres de la commission de suivi des prestations d'Elior et du périscolaire
- Création et composition de la commission de suivi de la cantine et du périscolaire :
  - Le maire ou son délégué
  - 4 conseillers municipaux
  - 1 personne chargée de la surveillance
  - 1 ATSEM
  - 1 parent pour la maternelle

- 1 parent pour l'élémentaire
- Les directrices seront invitées en fonction des sujets abordés

Sont désignés :

- Délégué du maire : LAURENT Matthieu
- Conseillers : C COSSON – MA PITOIS – MY COUBRICHE – M TACHOIRES
- Dénomination du groupe scolaire : « Groupe Scolaire Gérard CLAUDEL »
- Avis sur le Plan de Déplacements Urbains du Conseil Régional d'Ile de France : aucun avis, la commune n'est pas concernée par ce plan
- Choix de l'entreprise pour la reprise des concessions au cimetière : Pompes Funèbres Générales – 47 rue Aristide Briand à Osny
- Classe de découverte 2013 des élèves de CM1 – CM2 : Sainte Enimie (48) pour 23 436,00 € dont 50% pris en charge par la Caisse des écoles
- Adhésion de la commune de Champagne sur Oise au Syndicat de la fourrière du Val d'Oise (SMGFAVO)

### **Séance du 26 novembre 2012 (lundi 20h30)**

- Régularisation du montant du tarif horaire de travail des vacataires inférieur au tarif du smic : Taux horaire fixé à 10,30 € et indexé sur le smic
- Fixation des modalités de récupération des heures effectuées par le service technique le dimanche et/ou jour férié : Récupération X 2
- Récupération des heures effectuées par le service administratif le dimanche et/ou jour férié et le samedi après midi : Le samedi après midi X 1,25 pour les 14 premières heures et X 1,47 pour les heures suivantes – Pour le dimanche et/ou jour férié : X 2
- Fixation d'un quota d'heures supplémentaires récupérables pour les agents de catégorie A : Aucune heure en semaine si le travail est lié aux fonctions de l'agent et récupération de toutes les heures si travail différent – Pour le samedi, le dimanche et/ou jour férié : X 1,4
- Le poste de Mme BADAOUÏ est passé à temps plein au lieu de 31,75 h
- Permis de poids lourd : Formation coût 4 000 € et en cas de départ vers un autre emploi en dehors de la collectivité, durant une période de 4 ans après l'obtention du permis, l'agent devra rembourser à raison de 1 000 €/an
- Avis de la commune sur le projet de Règlement Local de Publicité (RPL) de la commune d'Osny : Avis favorable
- Approbation des nouveaux statuts du SIARP (Syndicat d'Assainissement) suite à la fusion de l'ancien SIARP et du SIAC-RCM :
  - Approbation des statuts
  - Confirmation des compétences optionnelles pour Ennery - Assistance ou mandat – service public d'assainissement non collectif - gestion et entretien communaux d'eaux pluviales y compris ceux de la Communauté de Communes
- Avis sur le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable : Avis favorable
- Avis sur le rapport du délégataire sur l'eau :
  - 3 329 habitants pour 1 186 abonnés
  - 221 895 m<sup>3</sup> d'eau prélevés sur Ennery
  - 194 765 m<sup>3</sup> prélevés sur Livilliers
  - 3 027 m<sup>3</sup> importés de Pontoise
  - 191 583 m<sup>3</sup> vendus à Pontoise
  - 175 802 m<sup>3</sup> consommés
  - Rendement 88,2 %

- Prix de l'eau 2,26 €/m<sup>3</sup>
- Elargissement de l'ancienne route de Beauvais : Achat au prix des Domaines
- Dépôt du permis de construire pour l'agrandissement de la mairie et l'amélioration de l'accessibilité des PMR :
- Accord sur le projet pour 1 099 010 € HT (au lieu de 800 000 €)
- Autorisation donnée au maire de déposer le permis
- Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la fixation définitive des travaux et du forfait définitif de rémunération : la rémunération passe de 54 400 € à 74 793,88 soit 6,8 %

### **Séance du 28 janvier 2013 (lundi à 20h30)**

- Charges à transférer à la Communauté de Communes pour Ennery : 27 823,74 €
- Modifications des rythmes scolaires (3/4d'heure de moins par jour : midi ou soir et report le mercredi ou samedi + mise en place d'un projet éducatif territorial) report pour la mise en place à la rentrée scolaire de 2014.
- Reprise à l'Euro symbolique des abords du chemin herbu et de la route de Pontoise, où passent les canalisations de gaz, appartenant aux riverains.
- Dénomination « Rue du parc » de la voie desservant l'hôtel des impressionnistes et l'hôtel de l'Hermitage et mise en place d'une numérotation postale.
- Reprise du passif et de l'actif de l'Association Foncière de Remembrement dissoute le 18 décembre 2012.

### **Séance du 25 mars 2013 (lundi à 20h30)**

- Vote du compte de gestion 2012
- Vote du compte administratif 2012
- Affectation du résultat de fonctionnement : + 514 133,63 €
- Investissement : 322 480,56 €
- Fonctionnement : 191 653,07 €
- Vote du budget primitif 2013
- Fonctionnement : 1 864 244 ,07 € dont 191 653,07 € d'excédent reportés
- Investissement : 1 632 542,80 € dont 1 084 559,25 € de restes à réaliser et 322 480,56 € d'excédent reportés
- Fixation des taux des 3 taxes : inchangées : habitation 06,00% - foncier bâti 07,70% - foncier non bâti 31,41%
- Vote des subventions aux associations :
 

- Caisse des écoles	19 888,50 €
- CCAS	1 609,88 €
- OCCE	3 200,00 €
- Anciens combattants	900,00 €
- Foyer rural	4 050,00 €
- Associations sportives	55 000,00 €
- CAVS	300,00 €
- Comité de jumelage	6 550,00 €
- Comité d'expansion éco	200,00 €
- OMS	34 000,00 €
- Indemnité du maire et des adjoints : + 3%
- Redevances télécoms pour occupation du domaine public : 40€/km souterrain – 53,33€/km aérien – autres installations (cabines téléphoniques etc.) 26,66/m<sup>2</sup> au sol

- Tirage au sort des jurés d'assises : 6 personnes

### **Séance du 27 mai 2013 (lundi à 20h30)**

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association les clés du Bonheur de 1 600 € pour achat de matériel.
- Communauté de communes de la Vallée du Sausseron nouvelle répartition des sièges pour 2014 : Ennery 6 sièges – Nesles 5 sièges – Arronille Epiais Vallangoujard Hérouville Labbeville Génicourt 2 sièges – Livilliers Frouville Berville Hédouville et Menouville 1 siège
- Participation de la commune aux frais de transports scolaires pour la rentrée 2013-2014 : 50 de la carte Optile

### **Séance du 22 juillet 2013 (lundi à 20h30)**

- Lancement des appels d'offre pour les travaux d'agrandissement de la mairie
- Concours des maisons fleuries
  - 1<sup>ère</sup> catégorie : maison avec jardin visible de la rue – 4 prix pour 170 €
  - 2<sup>ème</sup> catégorie : balcons et fenêtres – 3 prix pour 135 €
  - 3<sup>ème</sup> catégorie : cours de ferme : 4 prix pour 170 €
  - 4<sup>ème</sup> catégorie : floraisons harmonieuse entre voisins : 4 prix pour 170 €
  - 5<sup>ème</sup> catégorie : entreprises : 0 prix pour 0 €
  - Fleurissement de la commune : remerciement au personnel
- Versement du solde des subventions de fonctionnement aux associations
 

- Basket	4675,00 €
- Tennis	5500,00 €
- Judo	8800,00 €
- Tennis de table	2200,00 €
- Cyclo	2475,00 €
- Football	3850,00 €
- Création d'une commission communale des chemins ruraux  
Sont désignés pour en faire partie : LEROUX Gérard – VERBEKE Brigitte –  
DEMAILLY Baptiste – COUBRICHE Jean-Louis – MENNETEAU Didier –  
PIEDELEU Yann - COSSON Jean-Paul
- Mise en place d'une convention avec la SAFER pour une surveillance des terrains classés « agricoles » : prix 800 /an
- Classement dans le domaine public communal des voies et réseaux du lotissement « Yves BORGES » (Baudières I)
- Rapport sur l'eau potable

### **Séance du 30 septembre 2013 (lundi à 20h30)**

- Nouvelle délibération pour le classement des voies et réseaux du lotissement des Baudières I
- Plan de circulation : Rapport sur les aménagements apportés, à titre provisoire, sur la circulation dans le village suite à la dernière commission des travaux. Ces

aménagements portent sur la route de Pontoise, la rue du Moutier (places de parking – chicanes – passages piétons)

- Modification de l'heure de fermeture de la garderie scolaire à 19h00 au lieu de 18h30

#### **Séance du 25 novembre 2013 (lundi à 20h30)**

- Révision de la longueur de la voirie classée dans le domaine public pour la dotation de l'Etat : longueur totale 11 203 mètres linéaires.
- Réparation de la rosace sud de l'église : Devis par Fany Glass 2 069,08 € TTC

#### **Séance du 27 janvier 2014 (lundi à 20h30)**

- Suppression des 2 ZAD (zone urbaines et à urbaniser) qui sont désormais aménagées. Cette suppression permet à la Commune d'étendre son droit de préemption à l'ensemble des zones du village (sauf les zones agricoles et naturelles)
- Redécoupage des cantons : Lors des futures élections cantonales, prévues en 2015, il faudra désormais voter pour 1 homme et 1 femme, les cantons du Val d'Oise ont donc été revus et divisés par 2, seul critère le nombre d'habitants. Ennery sera rattaché à Pontoise et la Communauté du Sausseron est sur 3 cantons. Souhait d'avoir un canton qui regroupe les 3 Communautés de Communes rurales – Vexin Val de Seine – Vexin centre – Vallée du Sausseron
- Révision des grades du personnel
- Versement de 50% du montant des subventions aux associations sportives.

#### **Elections municipales du 23 mars 2014:**

**Tout d'abord, il convient de préciser que pour la 1<sup>ère</sup> fois le scrutin de ces élections se fera sous forme de scrutin de liste (liste complète et plus de panachage) ainsi que pour toutes les communes de plus de 1 000 habitants.**

**De plus sur le même bulletin de vote seront désignés les représentants de la Communes pour siéger à la Communauté de Communes – 6 pour Ennery - la représentation étant désormais proportionnelle au nombre d'habitants.**

**Les électeurs voteront donc, sur le même bulletin, pour les conseillers municipaux et pour les représentants de la Commune à la Communauté de Communes.**

**Enfin et pour la première fois à Ennery il n'y a eu qu'une seule liste de présentée lors de ce scrutin.**

**Ont été élus :**

**Mmes COSSON Catherine – COUBRICHE Marie Yvonne – KIRCHHOFFER Dominique – MANOUBI Adeline - PITOIS Marie-Agnès – RAFROIDI Catherine - TACHOIRES Martine - VERBEKE Brigitte – VIARD Sandrine**

**MM DELAHAYE Michel – DEMAILLY Baptiste – DILLENSEGER Serge - DORADO Francisco - LAPENA Arnaud - LASAUSSE Frédéric - LAURENT Matthieu – LEROUX Gérard – RINGEVAL Patrick - RUFFIANDIS Jean-Marie**

#### **Séance du 28 mars 2014 (vendredi à 20h30)**

- **Election du maire**, Michel DELAHAYE doyen Président : **Gérard LEROUX** élu au 1<sup>er</sup> tour (19 voix)

- **Election du 1<sup>er</sup> adjoint : Matthieu LAURENT** élu au 1<sup>er</sup> tour (19 voix)
- **Election du 2<sup>ème</sup> adjoint : Marie Yvonne COUBRICHE** élue au 1<sup>er</sup> tour (19 voix)
- **Election du 3<sup>ème</sup> adjoint : Michel DELAHAYE** élu au 1<sup>er</sup> tour (19 voix)
- **Election du 4<sup>ème</sup> adjoint : Marie-Agnès PITOIS** élue au 1<sup>er</sup> tour (19 voix)
- **Election du 5<sup>ème</sup> adjoint : Jean-Marie RUFFIANDIS** élu au 1<sup>er</sup> tour (19 voix)
  
- Désignation des membres aux différentes commissions :
  - Travaux
  - Urbanisme
  - Finances
  - Communication
  - Cantine
  - Fête et cérémonie, enfance et scolaire
  - Affaires sociales
  - Associations
  - Comité de jumelage
  - Office Municipal des sports
  
- Désignation des membres dans les syndicats intercommunaux :
  - Fourrière animale départementale (SMGFAVO) : DELAHAYE titulaire et LEROUX Suppléant
  - Syndical Départemental d'électricité, gaz et télécommunication : LEROUX titulaire et DELAHAYE suppléant
  - Assainissement (SIARP) : LEROUX – COSSON – RUFFIANDIS
  - Ordures ménagères (SMIRTOM) : RUFFIANDIS titulaire et LASAUSSE suppléant
  - EAU (SIE ELH) : LAURENT – DEMAILLY – RUFFIANDIS
  - PNR : LEROUX titulaire et DEMAILLY suppléant

### **Séance du 7 avril 2014 (lundi à 20h30)**

- Vote du compte administratif 2013
- Vote du compte de gestion 2013
- Affectation des résultats 2013 : Excédent de fonctionnement de 414 805,54 € répartis :
  - En investissement : 185 224,14 €
  - En fonctionnement : 229 581,40 €
- Fixation du taux des 3 taxes : Maintien à savoir :
  - Taxe d'habitation           06,00 %
  - Foncier bâti                 07,70 %
  - Foncier non bâti           31,41 %
- Vote du budget primitif 2014
  - Fonctionnement : 1 916 579,28 €
  - Investissement 1 930 620,58 €
  - Dont en dépenses 1 354 599,71 € de restes à réaliser
  - Dont en recettes 487 635,00 € de restes à réaliser 2013
- Vote des subventions aux associations :
  - Caisse des écoles           6 607,22 €
  - CCAS                         2 678,57 €
  - OCCE                         3 200,00 €

- Anciens combattants 900,00 €
- Foyer rural 4 050,00 €
- Associations sportives 58 200,00 €
- CAVS 300,00 €
- Comité de jumelage 6 550,00 €
- OMS 34 00000 €
- Programme travaux 2014 :
  - Aménagement de la voirie et traçage
  - Voirie rue Yves Borges
  - Eglise : restauration litre funéraire, du tableau e Marie Ange, création d'un éclairage et d'un système de chauffage
  - Création d'une porte sécurisée aux logements de l'école, mise en place de stores dans la classe de la directrice du primaire, aménagements de la cours de l'école primaire, doublage des murs du dojo
  - Mairie : continuer le contrat régional
  - Cimetière : démarrer le contrat régional
- Votes des délégations au maire et aux adjoints
- Indemnités du maire : 37,01 % du traitement de l'indice brut 1015
- Indemnités des adjoints : 14,95 % de l'indice brut 1015
- Tirage au sort des jurés d'assises pour 20145 : 6 personnes
- Elections de membres de la commission des appels d'offres
- Election des membres de la commission des impôts
- Désignation du représentant de la défense
- Désignation des délégués au CNAS
- Participation de la commune au frais de déplacement d'une sente rue de la Croix (époux Olivier) : Refus du Conseil

### **Séance du 26 mai 2014 (lundi à 20h30)**

- Appel d'offre pour les travaux de la mairie : Choix des entreprises pour un total de 818 405,52 €HT sur une estimation de 1 034 540 € HT
- Pose de 2 panneaux stop : Au bout de la rue de la Croix (sortie village) et chemin de l'Isle (entrée village)
- Nouveaux rythmes scolaires :
  - Maternelle
    - Matin : 8h30 – 11h30
    - Après-midi : 13h30 – 15h00
    - 13h30 – 16h30 mardi et jeudi
  - Primaire
    - Matin : 8h30 - 11h30
    - Après midi : 13h30 – 15h00
    - 13h30 – 16h30 lundi et vendredi
- Désignation des membres de la commission des impôts (délibération annulant et remplaçant la délibération de 7 avril 2014)
- Election des nouveaux membres du CCAS (Centre d'Actions Sociales)
- Tarifs de la garderie scolaires et périscolaires
- Missionnement du cabinet « Etudes Zurbaine » pour les travaux de voirie et d'aménagement des aires de jeux de la Croix d'Autel

### **Séance du 30 juin 2014 (lundi à 20h30)**

- Acquisition par voie de préemption d'une partie de la Résidence du Moutier (15 rue du Moutier) superficie totale 676 m2 dont 117 m2 construits au sol pour 420 000€ et 30 000€ de commission et ce afin de répondre aux demandes de relogement en urgence.
- Tarifs de la cantine pour les enfants en Projet d'Accueil Individualisé (PAI) dont le repas est fourni par la famille = 50% du tarif normal, soit :
  - Quotient <450 €    tarif normal 2,10 € tarif PAI 1,05 €
  - Quotient 450-600 € tarif normal 3,00 € tarif PAI 1,50 €
  - Quotient > 600 €    tarif normal 3,80 € tarif PAI 1,90 €
  - Hors commune        tarif normal 5,00 € tarif PAI 2,50 €
- Participation de la commune aux frais de transports scolaires pour 2014-2015 :
  - 50% de la carte Optile pour collégiens et lycéens de – et + 18 ans (terminale incluse) soit 55,50 €
  - Pour les cartes de transports autres qu'Optile idem ci-dessus
- Rapport sur la qualité de l'eau
- Motion de soutien à l'AMF (Association des maires de France) pour alerter solennellement les Pouvoirs Publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat
- Constitution communale de sécurité incendie pour le contrôle des établissements recevant du public, sont désignés :
  - Le maire d'office – G Leroux
  - D'un élu délégué – JM Ruffiandis
  - D'un agent communal – M A Boizot
  - Gendarmerie – Représentant de la DDT (Direction Déptl des territoires – Représentant du SDIS (Service Dép d'Incendie)

#### **Séance du 25 Août 2014 (lundi à 20h30)**

- Refus du transfert de pouvoirs de police à la Communauté de Communes
- Transfert à la Communauté de Communes de la compétence « Réseaux de communications électroniques
- Fermeture de la régie e recettes pour la cantine scolaire (la société ELIOR fait le travail)
- Création d'une régie de recettes pour les Temps d'Activités Scolaires (TAP)
- Modification du montant des offres des entreprises pour le marché de travaux d'extension de la mairie et mise aux normes PMR
- Emprunt de 450 000 € auprès de la Caisse des dépôts pour financer l'achat sis au 15 rue du Moutier

#### **Séance du 29 Septembre 2014 (lundi à 20h30)**

- Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour le temps des nouvelles activités périscolaires primaires et maternelles – 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 3 juillet 2015
- Choix de mis en concurrence d'un cabinet pour la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement et de remise en état de la route D927z et ce conjointement avec le Conseil Général
- Missionnement du cabinet STUR pour les travaux d'enfouissement des réseaux route de Livilliers

- Création d'une commission pour travailler sur le programme électoral de la nouvelle équipe municipale : G Leroux – M Laurent – F Lasausse – MY Coubriche – B Verbeke – JM Ruffiandis – A Lapenna – M Delahaye – S Dillenseger – M Tachoures – D Kirchhoffer
- Reprise de la gestion des jeux de la Croix d'Autel par l'association syndicale des copropriétaires de la Croix d'Autel
- Versement du solde des subventions de fonctionnement aux associations sportives pour 2014
- Concours des maisons fleuries :
  - 1<sup>ère</sup> catégorie : maison avec jardin visible de la rue : 7 prix représentant un montant de 255 euros
  - 2<sup>ème</sup> catégorie : balcons et fenêtres : 3 prix représentant un montant de 135 euros
  - 3<sup>ème</sup> catégorie : cours de ferme : 2 prix représentant un montant de 95 euros
  - 4<sup>ème</sup> catégorie : floraison harmonieuse entre voisins : 2 prix représentant un montant de 120 euros
  - 5<sup>ème</sup> catégorie : entreprises : 0 prix représentant un montant de 0 euros.
- Fleurissement de la commune : remerciement au personnel de la commune pour le fleurissement de la Place de la Mairie, Rue du Moutier et Pontoise, Calvaire rue de la Croix, Bois Doucet, Croix d'Autel et les abords des parkings du stade.

### **Séance du 13 Octobre 2014 (lundi à 20h30)**

- Annulation de la délibération du 30 juin 2014 relative à l'achat d'un bien au 15 rue du Moutier du fait de la non obtention de l'avis des domaines au moment de la délibération

### **Séance du 24 Novembre 2014 (lundi à 20h30)**

- Projet de schéma régional de coopération intercommunale d'Ile de France : Il s'agit de la proposition d'adjoindre à la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron les communes d'Auvers sur Oise – Butry et Valmondois. Le Conseil Municipal rappelle sa préférence de conserver le périmètre de la Communauté tel qu'il existe aujourd'hui.
- Indemnité des comptables du trésor
- Adhésion de la Commune au contrat groupe du CIG pour tous les agents communaux (décès – accidents de travail – longue maladie - maternité – maladie ordinaire)
- Fixation du taux de la taxe d'aménagement et suppression de l'exonération instituée sur la zone d'activité

### **Séance du 26 Janvier 2015 (lundi à 20h30)**

- Convention pour la cantine scolaire accord pour signer avec la société ELRES
- Fixation de redevance pour occupation à usage privé du domaine public :
  - Commerces ambulants : 20€ par installation
  - Installation de benne : 20 € par installation
  - Echafaudage : 10€ par mètre linéaire pour 1 mois renouvelable
  - Véhicule pour déménagement : 20€ par installation
- Institution de l'obligation de déclaration préalable des divisions volontaires d'une propriété foncière par vente ou location qui ne sont pas soumises à un permis d'aménager
- Modification du tableau des effectifs : Création d'un poste d'éducateur d'activités sportives et physiques à temps non complet
- Versement de 50% des subventions de fonctionnement année N-1 aux associations sportives

### **Séance du 30 mars 2015 (lundi à 20h30)**

- Vote du compte administratif 2014
- Vote du compte de gestion 2014
- Affectation des résultats 2013 : Excédent de fonctionnement de 373 551,11 € répartis :
  - En investissement : 215 656,00 €
  - En fonctionnement : 157 695,11 €
- Fixation du taux des 3 taxes : Augmentation
  - Taxe d'habitation           06,00 % " 07,70 %
  - Foncier bâti                 07,70 % " 8,70 %
  - Foncier non bâti           31,41 % " 35,70
- Vote du budget primitif 2015
  - Fonctionnement : 2 003 953,00 €
  - Investissement : 2 525 592,00 €
    - Dont en dépenses 1 409 075,23 € de restes à réaliser 2014
    - Dont en recettes 608 931,18 € de restes à réaliser 2014
- Maintient du montant des indemnités du maire et des adjoints
- Vote des subventions aux associations :
  - Caisse des écoles           20 973,87 €
  - CCAS                         3 938,16 €
  - OCCE                         3 200,00 €
  - Anciens combattants        900,00 €
  - Foyer rural                 4 050,00 €
  - Associations sportives       58 200,00 €
  - CAVS                         300,00 €
  - Comité de jumelage         6 550,00 €
  - OMS                         7 500,00 €
- Adhésion au groupement de commande de l'intercommunalité de la Vallée du Sausseron pour les travaux de voirie
- Adhésion au groupement de commande pour l'achat d'électricité au SMDEGTVO
- Choix du maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement routiers : Intégrale environnement

Convention avec Moving People pour la recherche d'un médecin en remplacement du docteur PAYET parti à la retraite

### **Séance du 07 mai 2015 (jeudi à 20h30)**

- Demande de subvention au Conseil Départemental du Val d'Oise pour les travaux d'aménagement routiers rue du Moutier et route de Pontoise : Montant 460 884,40 € ht
- Même demande auprès du Conseil Régional d'Ile de France pour 202 500 € (45% de 450 000 €)
- Même demande auprès du Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) pour 35 470,80 €

### **Séance du 1er juin 2015 (lundi à 20h30)**

- Modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour le secteur entrée nord du village (partie du parc du château) nouvelles constructions et construction d'un équipement socioculturel près du groupe scolaire
- Avenant pour les travaux d'agrandissement de la mairie : Entreprise Lefort 144 440 € ht " 153 953,64 € ht et entreprise Estrade 80 135 € ht " 95 237,95 € ht
- Modification du tableau des effectifs
- Tarifs de la garderie périscolaire et de la cantine et des NAP pour la rentrée 1015 - 2016

### **Séance du 29 juin 2015 (lundi à 20h30)**

- Modification du budget primitif : baisse des charges 21 562,03 € (voirie – indemnités des élus) et recette supplémentaire de 15 830,71 € (remboursement sur rémunération du personnel)
- Modification du périmètre de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron : Nouvelles communes Auvers – Butry et Valmondois et départ de la Commune de Berville
- Révision du PLU : Décision de prescrire la révision complète du PLU en vigueur depuis le 15 février 2005
- Modification du tableau des effectifs
- Création à la commune d'Ennery d'un service commun d'instruction des dossiers d'urbanisme à disposition des communes membres de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron

### **Séance du 28 septembre 2015 (lundi à 20h30)**

- Vote des subventions aux associations sportives
- Achat de la maison sise au 19 rue de Gaulle et du terrain derrière pour avoir un accès sécurisé aux écoles, coût d'achat 460 000 €
- Aménagement du cimetière : concessions trentenaires – création de cavurnes, d'un columbarium et d'un jardin du souvenir
- Entretien des espaces verts avec zéro produit phytosanitaire
- Révision du tableau des effectifs : 17 agents à temps complet et 3 à temps partiel

### **Séance du 26 octobre 2015 (lundi à 20h30)**

- Approbation du projet des nouveaux statuts de la communauté de communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 :  
Retrait de la commune de Berville qui rejoint Vexin Centre  
Intégration des communes : Auvers sur Oise – Butry sur Oise et Valmondois
- Baudières II : Transfert des ouvrages dans le domaine public communal : voies et espaces communs

- Modification du budget primitif pour embauche d'une personne supplémentaire au service de l'urbanisme
- Convention de surveillance et d'interventions foncières avec le SAFER : Révision

### **Séance du 30 novembre 2015 (lundi à 20h30)**

- Répartition des délégués à la Communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

Auvers : 12  
 Ennery : 4  
 Butry : 4  
 Nesles la Vallée : 3  
 Valmondois : 2  
 Arronville : 2  
 Epiais Rhus : 2  
 Vallangoujard : 2  
 Hérouville : 2  
 Labbeville : 1  
 Génicourt : 1  
 Livilliers : 1  
 Frouville : 1  
 Hédouville : 1  
 Menouville : 1  
 Soit un total de 39 délégués

- Elections des délégués d'Ennery à la Communauté de Communes : Gérard LEROUX – Matthieu LAURENT – Michel DELAHAYE – Marie Agnès PITOIS
- Avenants pour travaux supplémentaires au marché d'agrandissement et de mise aux normes PMR de la mairie
- Informations sur la signature de la promesse de vente des biens de M et Mme DANTON (maison et jardin sis au 19 rue De Gaulle) prévue le 14/12/2015

### **Séance du 18 janvier 2016 (lundi à 20h30)**

- Election des délégués au conseil de la Communauté de Communes du Sausseron Impressionnistes : Désormais 3 délégués pour Ennery, sont élus G LEROUX – M LAURENT et MA PITOIS :
- Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunal du Val d'Oise : Opposition à la réforme des syndicats intercommunaux telle qu'elle est engagée. Demande une véritable concertation avec les communes.
- Autorisation pour contracter un emprunt de 800 000 € pour l'achat de terrains et les travaux afin de créer une voie de circulation réservée aux piétons et aux vélos

## Séance du 21 mars 2016 (lundi à 20h30)

- Vote du compte administratif 2015
- Vote du compte de gestion 2015
- Affectation des résultats 2015 : Excédent de fonctionnement de 293 731,04 € € répartis :
  - En investissement : 170 260,04 €
  - En fonctionnement : 123 471,00 €
- Fixation du taux des 3 taxes : Augmentation
  - Taxe d'habitation            7,70 % " 8,00 %
  - Foncier bâti                    8,70 % " 9,00 %
  - Foncier non bâti            35,70 % " 36,00 %
- Vote du budget primitif 2016
  - Fonctionnement : 2 026 043 €
  - Investissement : 2 206 870,38 €  
Dont en dépenses 1 538 408,24 € de restes à réaliser 2015  
Dont en recettes 1 103 237,45 € de restes à réaliser 2015
- Montant des indemnités du maire et des adjoints : 16,50 % du traitement de l'indice brut 1015
- Vote des subventions aux associations :
  - Caisse des écoles            6 627,35 €
  - CCAS                            195,24 €
  - OCCE                            3 200,00 €
  - Anciens combattants        900,00 €
  - Foyer rural                    4 050,00 €
  - Associations sportives       58 200,00 €
  - Comité de jumelage         6 550,00 €
  - OMS                             2 500,00 €
- Demande d'autorisation pour la mise en place de caméras aux entrées et sorties du village dans le cadre d'un projet communautaire
- Renouvellement de l'autorisation de pose de caméras place d'Oberriexingen et à la mairie
- Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale concernant le SIARP :
  - Refus que le SIARP obtienne la compétence eau potable
  - Demande du maintien du syndicat des eaux Ennery – Livilliers – Hérouville
- Plan Local d'Urbanisme : Approbation des modifications proposées
- Approbation de la modification simplifiée des statuts du PNR
- Avenants de modifications avec les entreprises pour les travaux d'aménagements du cimetière et l'agrandissement de la mairie.
- Adhésion à l'amicale des maires et adjoints du canton de Pontoise

- Création d'une commission communale des sports en remplacement de l'OMS qui cessera de fonctionner en 2016 : Composée des présidents des associations sportives – de celui des œuvres de jeunesse d'Ennery – du foyer rural – et de 5 membres du Conseil municipal
- Transfert de la salle du conseil municipal et de la salle des mariages dans l'agrandissement de la mairie en rez de chaussée

### Séance du 11 avril 2016 (lundi à 20h30)

- Création d'un chemin piéton pour l'accès aux écoles – coût 283 500 €
- Réhabilitation d'une maison (19 rue de Gaulle) en 2 cabinets médicaux accessibles PMR et 2 logements de 2 pièces – coût 72 500 €
- Sollicitation de l'aide de l'Etat et du département pour ces travaux

### Séance du 30 mai 2016 (lundi à 20h30)

- Participation de la commune aux frais des transports scolaires pour les collégiens de moins de 18 ans. à hauteur de 40% de la carte BUS soit 45,60 €
- Tarifs garderie et cantine périscolaire:
  - Garderie périscolaire du matin (7h30-8h30) : 1.25 €
  - Garderie périscolaire soir (16h30-18h30) : 3.05 €  
(goûter 0.55 € facturé par Elior et 2.50 € facturés par la commune)
  - Supplément garderie périscolaire de 18h30 à 19h00 : 0.50 €  
(ajoutés aux 3.05 € de la garderie périscolaire du soir ou aux 4.05 € de l'étude surveillée)
  - Garderie mercredi midi (11h30 à 12h30) : 1.50 €
  - Etude Surveillée (16h30-18h30) / 4.05 €  
(goûter 0.55 € facturé par Elior et 3.50 € facturés par la Mairie).
  - Pour un quotient familial <450 €, repas facturé : 2.25 €
  - Pour un quotient familial <450 €, PAI facturé : 1.12 €
  - Pour un quotient familial compris entre 450 et 600 € : repas facturé : 3.20 €
  - Pour un quotient familial compris entre 450 et 600 € PAI facturé : 1.60 €
  - Pour un quotient familial >600 €, repas facturé : 4.00 €
  - Pour un quotient familial >600 € PAI facturé : 2.00 €
  - Pour les enfants hors commune : repas facturé : 5.25 €
  - Pour les enfants hors commune : PAI facturé : 2.65 €
  - Pour les adultes : repas facturé : 7.30 €
- Tarif des NAP
  - 70 € par enfant pour l'année scolaire.
  - Pour les familles de 3 enfants scolarisés en même temps à ENNERY :  
Les deux premiers enfants : 70 € par enfant pour l'année, le troisième enfant : 35 € pour l'année,
  - Pour les familles de 4 enfants et plus scolarisés en même temps à ENNERY :  
Les deux premiers enfants : 70 € par enfant pour l'année, le troisième enfant : 35 € pour l'année, le quatrième enfant et les suivants : gratuité pour l'année.
- Mise à la disposition de l'AOJE de Grégory PERNOT agent éducateur employé communal

- Lancement de l'appel d'offre pour les travaux du cabinet médical rue de Gaulle et pour la création du chemin piéton qui passera devant pour aller aux écoles
- Adhésion de la commune au groupement de commandes de la Communauté de Communes

### Séance du 5 septembre 2016 (lundi à 20h30)

- Versement du solde des subventions aux associations.

NOMS	MONTANTS DES DEMANDES	MOITIÉS N-1 PERçUES	SOLDES A VERSER
CYCLO	4 500.00 €	2 249.42 €	2 250.58 €
JUDO	17 750.00 €	9 497.56 €	8 252.44 €
TENNIS DE TABLE	2 500.00 €	1 250.00 €	1 250.00 €
BASKET	13 000.00 €	5 998.46 €	7 001.54 €
FOOTBALL	0	0	0
TENNIS	11 000.00 €	4 998.72 €	6 001.28 €

A noter aucune subvention pour le football car l'association n'existe plus regroupement avec le club de football d'Auvers sur Oise

- Création d'une régie de recettes pour les stages multisports
- Dénomination de nouvelles voies :
  - Voie qui dessert les habitations du domaine de saint Aubin : Rue Saint Aubin
  - Sente douce devant le nouveau cabinet médical : Sente des Ecoliers

### Séance du 17 octobre 2016 (lundi à 20h30)

- Recensement de la population nomination des agents recenseurs : Alizard MC – Piedeleu D – Aubert G – Dubin D
- Redevance d'occupation du domaine public de la commune par les ouvrages de distribution et de transport du gaz : + 16%
- Instauration de la redevance pour occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux de transport et de distribution du gaz
- Attribution du marché pour la création de deux cabinets médicaux : Entreprise Leconte pour 44 278 €ht
- Participation de la commune au contrat groupe INTERIALE pour la garantie maintien de salaire des agents communaux
- Prémption du bien sis au 14 rue du Gnl de Gaulle : 171 000 €

### Séance du 28 novembre 2016 (lundi à 20h30)

- Création de poste non titulaire pour le recensement :
  - 4 pour le recensement : 5€par feuille de logement remplie
  - 1 coordinateur M Piedeleu Jean : 2000 € net
- Redevance d'occupation du domaine public de la commune par les ouvrages de distribution et de transport du gaz : + 16%
- Instauration de la redevance pour occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité

### **Séance du 30 janvier 2017 (lundi à 20h30)**

- Révision du tableau des effectifs, suppression un poste d'agent de maîtrise.
- Versement de 50% des subventions de fonctionnement année N-1 aux associations sportives
- Approbation de la proposition de transfert des charges de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)  
Pour ENNERY
  - Part variable : 31 391,22 €
  - Part fixe : 651 497,78 €
- Refus du transfert de compétence à la Communauté de Communes en matière de Plan Local d'Urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale.
- Avis défavorable sur le projet de Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH)
- Renouvellement du bail du foyer rural d'Ennery pour 9 ans et un loyer annuel de 1 550 €
- Autorisation à l'entreprise WOREX et au SMIRTOM de circuler sur la voirie communale avec des camions d'un tonnage entre 12 et 26 tonnes.
- Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds de Soutien Public à l'Investissement Local (FSIPL) pour le projet d'agrandissement de l'école avec la construction de 2 classes dont une pour handicapés : coût prévisionnel 750 000 € dont 150 000 € pour la classe handicapés.

### **Séance du 27 mars 2017 (lundi à 20h30)**

- Vote du compte administratif 2016
- Vote du compte de gestion 2016
- Affectation des résultats 2016 :  
Excédent de fonctionnement de 497 165,79 €  
Excédents d'investissement d'investissements de 601 647,53 €

Répartis :

- En fonctionnement : 497 165,79 €
- En investissement : 601 647,53 €
- Fixation du taux des 3 taxes : Augmentation
  - Taxe d'habitation 8,00 % " 8,25 %
  - Foncier bâti 9,00 % " 9,25 %
  - Foncier non bâti 36,00 % " 37,00 %
- Vote du budget primitif 2017
  - Fonctionnement : 2 483 585,79 € dont excédent 2016 reporté en recettes : 497 165,79 €
  - Investissement : 1 547 300,91 €  
Dont en recettes : 438 555,75 € de restes à réaliser 2016 et 601 647,53 € d'excédent 2016

Montant des indemnités du maire 43,00 % du traitement de l'indice brut 1015 à 1022  
et des adjoints : 16,50 % du traitement de l'indice brut 1015 à 1022

- Vote des subventions aux associations :
  - Caisse des écoles 9 612,00 €
  - CCAS 9 207,00 €
  - OCCE 3 200,00 €
  - Anciens combattants 900,00 €
  - Foyer rural 4 050,00 €
  - Associations sportives 56 565,00 €
  - Comité de jumelage 6 550,00 €
  - La bobine d'Ennery 2 700,00 €
  
- Tarifs garderie et cantine périscolaire:
  - Garderie périscolaire du matin (7h30-8h30) : 1.25 €
  - Garderie périscolaire soir (16h30-18h30) : 3.05 €  
(goûter 0.55 € facturé par Elixor et 2.50 € facturés par la commune)
  - Supplément garderie périscolaire de 18h30 à 19h00 : 0.50 €  
(ajoutés aux 3.05 € de la garderie périscolaire du soir ou aux 4.05 € de l'étude surveillée)
  - Garderie mercredi midi (11h30 à 12h30) : 1.50 €
  - Etude Surveillée (16h30-18h30) / 4.05 €  
(goûter 0.55 € facturé par Elixor et 3.50 € facturés par la Mairie).
  - Pour un quotient familial <450 €, repas facturé : 2.25 €
  - Pour un quotient familial <450 €, PAI facturé : 1.12 €
  - Pour un quotient familial compris entre 450 et 600 € : repas facturé : 3.20 €
  - Pour un quotient familial compris entre 450 et 600 € PAI facturé : 1.60 €
  - Pour un quotient familial >600 €, repas facturé : 4.00 €
  - Pour un quotient familial >600 € PAI facturé : 2.00 €
  - Pour les enfants hors commune : repas facturé : 6,00 €
  - Pour les enfants hors commune : PAI facturé : 3,00 €
  - Pour les adultes : repas facturé : 7.30 €
  
- Tarif des NAP maintien à savoir :
  - 70 € par enfant pour l'année scolaire.
  - Pour les familles de 3 enfants scolarisés en même temps à ENNERY :  
Les deux premiers enfants : 70 € par enfant pour l'année, le troisième enfant : 35 € pour l'année,
  - Pour les familles de 4 enfants et plus scolarisés en même temps à ENNERY :  
Les deux premiers enfants : 70 € par enfant pour l'année, le troisième enfant : 35 € pour l'année, le quatrième enfant et les suivants : gratuité pour l'année.
  
- Déplacement et élargissement de la sente de la Croix à 1,10 m – 1,20 m
- Attribution des marchés pour la liaison piétonne donnant accès aux écoles et la création de 2 cabinets médicaux : entreprise TRAMATER 189 000 € ht soit 223 800 € ttc
  
- Demande de subvention pour l'éclairage de la salle polyvalente au titre de la DETR Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux : 17 749,70 € (40 du coût total ht)
  
- Tirage au sort des jurés d'assises pour 2018

- Inscription d'un itinéraire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée
- Adhésion au groupement de commandes de la Communauté de Communes pour la vérification et l'entretien des bornes à incendie.
- Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergie et services associés et la fourniture et services associés en matière de transition énergétique auprès du Syndicat Mixte Départemental Electricité Gaz et Télécommunication (SMDEGTVO)

### **Séance du 29 mai 2017 (lundi à 20h30)**

- Subvention exceptionnelle de 4 000 € au foyer rural d'Ennery pour l'organisation du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'association
- Avance de subvention de fonctionnement au club de foot « Auvers Ennery » de 3 000 €
- Augmentation de la subvention versée à la caisse des écoles de 2 629,02 € à 12 241,02 €
- Diverses modifications au budget primitif 2017
- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour la classe d'enfants handicapés
- Demande de subvention au Conseil Départemental du Val d'Oise pour l'agrandissement de l'école : 2 classes dont une dédiée aux enfants handicapés et une salle multi activités pédagogiques
- Aménagement d'un parking rue du Moutier
- Décision de principe pour un contrat de délégation de service public pour la restauration scolaire
- Adhésion de la commune au Groupement d'Intérêt Public (GIP) Maximilien (annonce de marché plate-forme de dématérialisation et mise en réseau d'acheteurs publics télétransmission des actes au contrôle de légalité)
- Participation de la commune aux frais de transports scolaires pour la rentrée 2017 – 2018 à hauteur de 40% de la carte BUS-LR soit 45,60 € et même montant 45,60 € pour toutes les autres cartes scolaires de transport
- Création d'une commission « Vie Locale » au sein de la Communauté de communes, Serge DILLENSEGER représentera Ennery

### **Séance du 26 juin 2017 (lundi à 20h30)**

- Bilan sur le PLU (2005 à 2017)
- Lancement de la construction d'un bâtiment scolaire de 2 classes dont une dédiée à des enfants de l'IME d'Ennery et d'une salle d'activités pédagogiques

### **Séance du 30 juin 2017 (vendredi à 18h00)**

- Désignations des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales.

### **Séance du 28 août 2017 (lundi à 20h30)**

- Décision modificative du budget en outre pour acheter un véhicule dit « mule » de 18 000 €

- Instauration d'une exonération, sur tout le territoire de la commune, de la taxe pour la construction d'abris de jardin, de pigeonniers et de colombiers

### Séance du 25 septembre 2017 (lundi à 20h30)

- Versement du solde des subventions aux associations.

NOMS	MONTANTS ACCORDES	MOITIES N-1 PERCUES	SOLDES A VERSER
CYCLO	4 000.00 €	2 250.00 €	1 750.00 €
JUDO	17 000.00 €	8 875.00 €	8 125.00 €
TENNIS DE TABLE	3 585.00 €	1 250.00 €	2 335.00 €
BASKET	14 932.00 €	6 500.00 €	7 001.54 €
FOOTBALL	5 498.00 €	3 000.00 €	2 498.00 €
TENNIS	10 932.00 €	5 500.00 €	5 432.00 €

- Division du bien communal sis au 14 rue de Gaulle pour en vendre une partie (terrain d'une part et maison d'autre part)
- Instauration d'une circulation zone 30 sur l'ensemble du village à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017
- Ralliement de la commune à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire par le centre interdépartemental de gestion

### Séance du 27 novembre 2017 (lundi à 20h30)

- Modification du budget pour terminer la voie douce + 5 000 €, agrandir l'école + 30 000 € et subvention au club de foot Auvers-Ennery + 6 011,74 €
- Approbation des nouveaux statuts de la Communauté de communes
- **Compétences obligatoires**
  - 1 : développement économique
  - 2 : aménagements de l'espace pour la conduite d'actions communautaires
  - 3 : gestions des milieux aquatiques
  - 4 : aménagements entretiens gestions des aires d'accueils des gens du voyages
  - 5 : collecte et traitements des déchets ménagers
- **Compétences optionnelles**
  - 1 : protection et mise en valeur de l'environnement
  - 2 : politiques de la ville
  - 3 : voiries d'intérêt communautaire
  - 4 : Construction, entretien, fonctionnement des équipements culturels et sportifs
  - 5 : assainissements
  - 6 : création et gestion des maisons de services publics
- Parking rue du Moutier dénommé « parking Albert PIEDELEU »

### Séance du 18 décembre 2017 (lundi à 20h30)

- Plan local d'urbanisme : approbation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
- Projet d'aménagement de la place d'Oberriexingen : contrat de maîtrise d'œuvre avec la SARL Intégrale Environnement montant de 2 900 €

- Contrat de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'assistance au choix d'un prestataire de ménage pour les bâtiments communaux avec la SARL Intégrale Environnement montant 5 000 €

### **Séance du 29 janvier 2018 (lundi à 20h30)**

- Modification du tableau des effectifs : créer un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe et supprimer un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe (18 agents au total)
- Refus de transférer la compétence **Plan Local d'Urbanisme** à la communauté de communes.
- Adhésions de la commune de Marines au SIARP
- Versement de 50% des subventions de fonctionnement année N-1 aux associations sportives
- Organisation des rythmes scolaires : 4,5 jours par semaine 9 voix pour 8 contre et 1 abstention (à noter les familles 176 ont voté à 71% pour 4 jours)
- Demande de subvention au **Fonds de Soutiens à l'Investissement Public Local (FSIPL)** pour un aménagement de parking pour desservir les commerces coût : 175 346 € HT

### **Séance du 26 mars 2018 (lundi à 20h30)**

- Vote du compte administratif 2017
- Vote du compte de gestion 2017
- Affectation des résultats 2017 :  
Excédent de fonctionnement de 877 499,85 €  
Excédents d'investissement d'investissements de – 379 450,06 €

Répartis :

- En fonctionnement : 511 238,06 €
- En investissement : 366 261,79 €
- Fixation du taux des 3 taxes : inchangés
  - Taxe d'habitation 8,25 %
  - Foncier bâti 9,25 %
  - Foncier non bâti 37,00 %
- Vote du budget primitif 2018
  - Fonctionnement : 2 446 717,06 € dont excédent 2017 reporté en recettes : 511 238,06 €
  - Investissement : 1 802 492,43 €  
Dont en recettes : 181 835,61 € de restes à réaliser 2017 et 452 916,83 € d'excédent 2017
- Vote des subventions aux associations :
  - Caisse des écoles 10 516,43 €
  - CCAS 5 384,29 €

- OCCE 3 200,00 €
- Anciens combattants 900,00 €
- Foyer rural 4 050,00 €
- Associations sportives 56 565,00 €
- Comité de jumelage 6 550,00 €
- La bobine d'Ennery 2 700,00 €

- Contrat d'aménagement régional

Ce contrat, d'un montant de 1 842 175.60 € HT a pour objet la réalisation des opérations suivantes :

1	Aménagement piétonnier, sécurisation et mise en accessibilité du centre bourg	650 100.00 € HT
2	Aménagement de la Place Oberriexingen	322 114.80 € HT
3	Extension de l'école Gérard CLAUDEL	869 960.80 € HT
	<b>Montant total des travaux</b>	<b>1 842 175.60 € HT</b>

Participations : commune - 30% soit 552 652,68 € ht  
 Conseil Régional – 50% soit 921 087,80 €  
 Conseil Départemental – 13% soit 243 435,12 €  
 Etat – 7% soit 125 000,00 €

De plus conformément au règlement de ce contrat il faudra accueillir 4 stagiaires dans le cadre de la mesure « 100 000 nouveaux stages »

- Tirage au sort des jurés d'assises pour 2018 : 6 personnes
- Attribution du marché « nettoyage – vitrerie des bâtiments publics » : Clean Service pour 70 300,80 €ttc
- Attribution du marché « maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment scolaire de 2 classes dont une pour l'IME » : PO&M architecte/S&C pour 93 553,20 €ttc

### Séance du 30 avril 2018 (lundi à 20h30)

- Choix du délégataire pour la restauration scolaire : ELRES sous son nom commercial ELIOR
- Tarifs garderie et cantine périscolaire:
  - Garderie**
  - Garderie périscolaire du matin (7h30-8h30) : 1.25 €
  - Garderie périscolaire soir (16h30-18h30) : 3.05 €  
(goûter 0.55 € facturé par Elior et 2.50 € facturés par la commune)
  - Supplément garderie périscolaire de 18h30 à 19h00 : 0.50 €  
(ajoutés aux 3.05 € de la garderie périscolaire du soir ou

- aux 4.05 € de l'étude surveillée)
- Etude Surveillée (16h30-18h30) / 4.05 €  
(goûter 0.55 € facturé par Elixor et 3.50 € facturés par la Mairie).

#### **Cantine périscolaire**

- Pour un quotient familial <450 €, repas facturé : 2.40 €
  - Pour un quotient familial <450 €, PAI facturé : 1.20 €
  - Pour un quotient familial compris entre 450 et 600 € : repas facturé : 3.35 €
  - Pour un quotient familial compris entre 450 et 600 € PAI facturé : 1.67 €
  - Pour un quotient familial >600 €, repas facturé : 4.20 €
  - Pour un quotient familial >600 € PAI facturé : 2.10 €
  - Pour les enfants hors commune : repas facturé : 6,30 €
  - Pour les enfants hors commune : PAI facturé : 3,15 €
  - Pour les adultes : repas facturé : 7.30 €
- Attribution du marché pour l'aménagement d'un parking rue du Moutier  
Entreprise COCHERY : 105 762,40 € ht

#### **Séance du 25 juin 2018 (lundi à 20h30)**

- Participation aux frais de transports solaires pour 2018 – 2019 : 40% du montant de la carte BUS-LR soit 47,60 €
- Règlement général sur la protection des données obligatoire depuis le 25/05/2018 : correspondant M Laurent
- Adhésion de la commune au groupement de commandes pour les travaux de voirie de la Communauté de Communes du Sausseron et des Impressionnistes
- Choix de l'entreprise pour la rénovation de l'éclairage public du poste Croix d'Autel/Emilien : Eiffage Energie pour 77 457,88 € ht

#### **Séance du 24 septembre 2018 (lundi à 20h30)**

- Route de Livilliers création d'un trottoir afin de desservir le centre « Le Noble Age » (maison de retraite) achat de 298 m2
- Versement du solde des subventions aux associations
- Location de la propriété communale du 14 rue de Gaulle à « la perle de crêpes »
- Fermeture de la régie de recettes des Temps d'Activités Périscolaire – **TAP** - celles-ci ayant été supprimées le rythme scolaire étant revenu à 4 jours

#### **Séance du 26 novembre 2018 (lundi à 20h30)**

- Motion pour la constitution d'un comité de défense des riverains et usagers de l'A15, pour la réouverture du viaduc de Gennevilliers
- Don de 1 000€ à la commune de TEBES (Aude) suite aux inondations
- Contrat de maîtrise d'œuvre avec la sarl Intégrale Environnement pour l'aménagement d'un trottoir route de Livilliers : coût 10 000 €
- Classement dans le domaine public communal de la rue Saint Aubin , et des réseaux divers et de l'éclairage public

#### **Séance du 28 janvier 2019 (lundi à 20h30)**

- Attribution du marché pour les travaux d'aménagement piétonnier, sécurisation et mise en accessibilité du centre bourg : Entreprise DESPIERRE pour 651 436,15 €HT
- Versement de 50% des subventions de fonctionnement année N-1 aux associations sportives
- Modification du tableau des effectifs

### Tableau des effectifs Janvier 2019

Filière	cadre d'emploi	effectif
<b>Administrative</b>	attaché temps complet	1
	adjoint principal classe 2 temps complet	1
	adjoint temps complet	2
	adjoint principal classe2 temps complet	1
<b>Technique</b>	adjoint temps non complet 32 h	1
	adjoint temps non complet 25 h	1
	adjoint temps complet	4
	adjoint principal classe2 temps complet	1
<b>Sociale</b>	ATSEM classe 2 31h30	3
	ATSEM principale classe 2 temps complet	1
<b>Sportive</b>	Educateur temps complet	1
<b>Animation</b>	Adjoint territorial temps complet	1

- Route de Livilliers création d'un trottoir délibération du 24/09/2018 autorisation au maire de négocier l'achat, auprès des propriétaires, à l'amiable et aux meilleures conditions
- Adhésion de la commune de Neuilly en Vexin au SIARP

### Séance du 29 mars 2019 (lundi à 20h30)

- Vote du compte administratif 2018
- Vote du compte de gestion 2018
- Affectation des résultats 2018 :  
Excédent de fonctionnement de 855 350,34 €  
Excédents d'investissement d'investissements de 29 648,48 € €

Répartis :

- En fonctionnement : 294 826,31 €
- En investissement : 560 524,03 €

- Fixation du taux des 3 taxes : inchangés

- Taxe d'habitation 8,25 %
- Foncier bâti 9,25 %
- Foncier non bâti 37,00 %

- Vote du budget primitif 2018

- Fonctionnement : 2 244 838,31 € dont excédent 2018 reporté en recettes : 294 826,31 €
- Investissement :  
Dépenses 2 634 094,75 € dont 1 347 578,01€ de restes à réaliser reportés de 2018  
Recettes : 2 634 094,75 € dont 531 000 € de restes à réaliser 2018 et 786 929,53 € d'excédent 2018 reportés

- Vote des subventions aux associations :

- Caisse des écoles 19 183,35 €
- CCAS 3 638,69 €
- Anciens combattants 900,00 €
- Foyer rural 4 050,00 €
- Associations sportives 56 562,00 €
- Comité de jumelage 6 550,00 €
- La bobine d'Ennery 2 700,00 €

- Achats de biens immobiliers

Le conseil municipal décide d'accroître le patrimoine immobilier de la commune par des achats de biens immobiliers dès qu'il en aura la possibilité, ceci afin de pouvoir répondre rapidement et efficacement aux demandes de logements reçues en mairie.

- Tarifs garderie et cantine périscolaire:

**Garderie maintient des tarifs**

- Garderie périscolaire du matin (7h30-8h30) : 1.25 €
- Garderie périscolaire soir (16h30-18h30) : 3.05 €  
(goûter 0.55 € facturé par Elior et 2.50 € facturés par la commune)
- Supplément garderie périscolaire de 18h30 à 19h00 : 0.50 €  
(ajoutés aux 3.05 € de la garderie périscolaire du soir ou aux 4.05 € de l'étude surveillée)
- Etude Surveillée (16h30-18h30) / 4.05 €  
(goûter 0.55 € facturé par Elior et 3.50 € facturés par la Mairie).

**Cantine périscolaire maintient des tarifs**

- Pour un quotient familial <450 €, repas facturé : 2.40 €
- Pour un quotient familial <450 €, PAI facturé : 1.20 €
- Pour un quotient familial compris entre 450 et 600 € : repas facturé : 3.35 €
- Pour un quotient familial compris entre 450 et 600 € PAI facturé : 1.67 €
- Pour un quotient familial >600 €, repas facturé : 4.20 €

- Pour un quotient familial >600 € PAI facturé : 2.10 €
- Pour les enfants hors commune : repas facturé : 6,30 €
- Pour les enfants hors commune : PAI facturé : 3,15 €
- Pour les adultes : repas facturé : 7.30 €
  
- Mise à disposition d'un agent éducateur territorial auprès de l'AOJE

M Grégory PERNOT, éducateur territorial des activités physiques et sportives de la communes est mis à dispositions de l'AOJE (mercredi et durant les vacances scolaires soit 614,50 heures/an) par convention renouvelé le 1<sup>er</sup> mai 2019 pour une durée de 3 ans

### **Séance du 27 mai 2019 (lundi à 20h30)**

- Demande de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL) pour la route de Livilliers 150 918,92 € ht et les travaux de rénovation de l'éclairage public 58 763,23€ ht
- Création d'un trottoir route de Livilliers pour accès à l'EHPAD coût total 150 918,90€ ht - subventions : Département 22 000€ - Etat 60 367,59 €  
Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'école primaire pour le thème « Urgence climat » - 500€
- Refus du transfert de la compétence « Eau » à la Communauté de Communes du Sausseron Impressionnistes
- Refus du transfert de la compétence « Assainissement » à la Communauté de Communes du Sausseron Impressionnistes
- Tirage au sort des jurés d'assises pour 2020 : 6 personnes

### **Séance du 24 juin 2019 (lundi à 20h30)**

- Instauration d'un périmètre d'étude secteur Moutier – château
- Participation aux frais de transports solaires pour 2019 – 2020 : 40% du montant de la carte BUS-LR soit 47,60 €
- Déclaration préalable pour les travaux d'aménagement d'un trottoir route de Livilliers
- Attribution de marché pour la construction d'un bâtiment dans l'école pour 2 classes dont une pour enfants handicapés et une salle multi-activités pédagogique : total 807 790,78 € ht
- Suppression d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe et création d'un poste d'adjoint technique
- Refus d'une implantation sur le territoire d'Ennery d'une aire d'accueil de 16 places pour les gens du voyage prévu dans le schéma départemental d'accueil de d'habitat des gens du voyage.
- Refus de l'installation de 10 terrains familiaux sur le territoire communautaire prévu dans ce même schéma départemental
- Désigne M GERIN Christophe comme référent communal aux nids de frelons asiatiques

### **Séance du 26 août 2019 (lundi à 20h30)**

- Pour le secteur Moutier – château accord pour répondre aux besoins de la commune pour la création de logements de mixité sociale et d'intégration multi générationnelle (logements sociaux – loger des jeunes – personnes en difficultés ...)
- Versement du solde des subventions aux associations.

NOMS	MONTANTS ACCORDES	MOITIES N-1 PERCUES	SOLDES A VERSER
CYCLO	3 000.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €
JUDO	17 500.00 €	8 750.00 €	8 750.00 €
TENNIS DE TABLE	3 500.00 €	1 750.00 €	1 750.00 €
BASKET	15 000.00 €	7 600.00 €	7 400.00 €
FOOTBALL	5 000.00 €	0 €	5 000.00 €
TENNIS	9 250.00 €	5 0500.00 €	4 200.00 €

- Déclassement de la RD 927 z dans le domaine public communal après les travaux réalisés par le conseil départemental du Val d'Oise, notamment le désamiantage

### Séance du 25 novembre 2019 (lundi à 20h30)

- Attribution du marché pour les travaux d'un trottoir route de Livilliers :  
Lot 1 : voirie SAS Despierres et SAS Terralis 107 679,03 € ht  
Lot 2 : dissimulation réseaux SAS Sobca 78 524,52 € ht
- Taxe d'aménagement sur le secteur Moutier (35 logements – cabinet médical – commerces) est majorée de 20% pour 1 an et sera reconduite sauf délibération contraire
- Modification du tableau des effectifs
- **Situation proposée :**

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	EFFECTIFS
<b>ADMINISTRATIVE</b>	Attaché à temps complet	1
	Rédacteur	0
	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	2
	Adjoint administratif à temps complet	2
<b>TECHNIQUE</b>	Adjoint technique à temps non complet 32h/35h	1
	Adjoint technique à temps non complet 25h/35h	1
	Adjoint Technique à temps complet	5
	Adjoint Technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	0
<b>SOCIALE</b>	ATSEM principal de	3

	2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet 31h30/35h	
	ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1
<b>SPORTIVE</b>	Educateur des Activités Physiques et Sportives à temps complet	1
<b>ANIMATION</b>	Adjoint territorial d'animation à temps complet	1

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'école primaire et à l'association du foyer rural :  
Ecole : 3 000 € pour un voyage au pôle nord  
Foyer rural : 140 € pour un salon de la photo

### Séance du 28 janvier 2020 (mardi à 20h30)

- Débat et approbation du **PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durable**, projet inclus dans le PLU et projet qui ne fait pas l'objet d'un vote. Il s'articule en 4 trames :  
1/ La trame verte représentative de la biodiversité  
2/ La trame bleue correspondant à la structure géomorphologique et hydrographique du territoire  
3/ La trame jaune ou viaire permettant les mobilités de la population  
4/ La trame rouge ou bâtie exprimant les constructions implantées dans l'espace communal  
Sur les trames rouge, jaune et bleue aucune observation et sur la verte une demande de modification repasser en zone agricole une partie de la trame verte
- Projet du quartier du Moutier répartition des logements et leur affectations :  
12 logements pour l'association Espérer 95 (migrants)  
12 logements communaux gérés par un bailleur social  
6 logements gérés par la commune pour ses urgences sociales  
Construction de bâtiments complémentaires pour commerces (superette-épicerie, cabinet médical et logements en accessions à la propriété).
- Approbation des nouveaux statuts du SIARP, transfert des compétences eau et assainissement à la communauté de commune. Délégué titulaire JM Ruffiandis et délégué suppléant C Cosson
- Versement de la moitié des subventions de fonctionnement aux associations sportives
- Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et ou de l'état civil

**Du fait de l'épidémie due au covid19 qui a démarrée fin janvier en France, le confinement est ordonné à partir du 16 mars 2020 tout est fermé commerce – restaurant**

– école - activités sportives et autres. Seule l'école reste ouverte à Ennery pour les enfants des personnels soignants.

Malgré tout les élections municipales sont maintenues pour le 15 mars, à Ennery une seule liste celle de Gérard LEROUX maire sortant.

Première étape du déconfinement le 11 mai et la mise en place des conseils municipaux directement élus le 15 mars pourra se faire.

Ont été élus :

Mmes BERNARD Céline - BOUX SANDRINE - COSSON Catherine – DESMAS Sylvie - KIRCHHOFFER Dominique – MOLLET Ghislaine – PATOUX Claire - PITOIS Marie-Agnès – VERBEKE Brigitte

MM DELAHAYE Michel – DEMAILLY Benjamin – DIBELLONIO Julien - DILLENSEGER Serge - LAPENNA Arnaud - LASAUSSE Frédéric - LAURENT Matthieu – LEROUX Gérard – RINGEVAL Patrick - RUFFIANDIS Jean-Marie

Séance du 26 mai 2020 (mardi à 20h30)

- Election du maire, Jean-Marie RUFFIANDIS doyen Président : **Gérard LEROUX** élu au 1<sup>er</sup> tour (19 voix)
  - Election du 1<sup>er</sup> adjoint : **Matthieu LAURENT** élu au 1<sup>er</sup> tour (18 voix)
  - Election du 2<sup>ème</sup> adjoint : **Marie-Agnès PITOIS** élue au 1<sup>er</sup> tour (18 voix)
  - Election du 3<sup>ème</sup> adjoint : **Michel DELAHAYE** élu au 1<sup>er</sup> tour (18 voix)
  - Election du 4<sup>ème</sup> adjoint : **Brigitte VERBEKE** élue au 1<sup>er</sup> tour (18 voix)
  - Election du 5<sup>ème</sup> adjoint : **Jean-Marie RUFFIANDIS** élu au 1<sup>er</sup> tour (18 voix)
  
  - Vote des indemnités pour le maire et les adjoints
  
  - Désignation des membres dans les syndicats intercommunaux :
    - Fourrière animale départementale (SMGFAVO) : DEMAILLY titulaire et DIBELLONIO Suppléant
    - Syndicat Départemental d'électricité, gaz et télécommunication : LEROUX titulaire et DELAHAYE suppléant
    - Assainissement (SIARP) : RUFFIANDIS titulaire et COSSON suppléante
    - Ordures ménagères (SMIRTOM) : PITOIS titulaire et LASAUSSE suppléant
    - EAU (SIE ELH) : LAURENT – DESMAS – RUFFIANDIS
    - PNR : DEMAILLY titulaire et PATOUX suppléante
  
  - Fixation du nombre de membres au conseil d'administration du CCAS
    - 6 membres élus au sein du conseil municipal
    - 6 membres nommés par le maire qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social
- Les 12 membres seront élus ou nommés lors d'un prochain conseil municipal

- Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres
  - Titulaires : LAPENNA – RUFFIANDIS – DILLENSEGER
  - Suppléants : COSSON – PITOIS – LAURENT
  - Le maire est d'office le président
- La convocation aux conseils municipaux et aux commissions et toute autre réunion se fera désormais par e-mail
- Durant la période d'urgence sanitaire encore en vigueur les réunions du conseil municipal se feront par vidéo conférence, l'outil utilisé sera ZOOM PRO
- Délégation de signature aux trois agents du service administratif pour les fonctions qu'exerce le maire en tant qu'officier d'état civil (sauf celles prévues à l'article 75 du code civil) et à 1 agent administratif pour l'instruction des dossiers d'autorisation ou de déclaration d'urbanisme.

#### **Séance du 09 juin 2020 (mardi à 20h30)**

- Tarifs garderie et cantine périscolaire:
 

Garderie périscolaire du matin (7h30-8h30) :	1.25 €
Garderie périscolaire soir (16h30-18h30) :	3.05 €
(goûter 0.55 € facturé par Elios et 2.50 € facturés par la commune)	
Supplément garderie périscolaire de 18h30 à 19h00 :	0.50 €
(ajoutés aux 3.05 € de la garderie périscolaire du soir ou aux 4.05 € de l'étude surveillée)	
Etude Surveillée (16h30-18h30) /	4.05 €
(goûter 0.55 € facturé par Elios et 3.50 € facturés par la Mairie).	
Pour un quotient familial <450 €, repas facturé :	2.55 €
Pour un quotient familial <450 €, PAI facturé :	1.25 €
Pour un quotient familial compris entre 450 et 600 € : repas facturé :	3.50 €
Pour un quotient familial compris entre 450 et 600 € PAI facturé :	1.75 €
Pour un quotient familial >600 €, repas facturé :	4.40 €
Pour un quotient familial >600 € PAI facturé :	2.20 €
Pour les enfants hors commune : repas facturé :	6,50 €
Pour les enfants hors commune : PAI facturé :	3,25 €
Pour les adultes : repas facturé :	7.50 €
- Désignation des membres du conseil municipal pour siéger au Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles :
  - Sont élus Gérard LEROUX – Brigitte VERBEKE – Catherine COSSON – Dominique KICHHOFFER – Patrick RINGEVAL – Céline BERNARD
- Décisions de recruter des agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activités, pour l'année scolaire 2020 – 2021 pour les différents services périscolaires communaux : restauration – garderie – étude surveillée

- Participation aux frais de transports solaires pour 2020 – 2021 : à hauteur de 48 € quel que soit le prix de la carte BUS-LR et également pour toutes les autres cartes de transports scolaires
- Décision de recruter 1s agent contractuel pour un accroissement saisonnier d'activités durant la période estivale du 1er juillet au 31 août 2020
- Demande de subventions pour les dossiers suivants :
  - Extension de la cour de l'école maternelle travaux estimés à : 324 576 €ht
  - Aménagement d'une sente pour accéder à l'école coûts estimés : 300 000 €ht
  - Construction d'un préau pour les 2 écoles coûts estimés à : 382 200 €ht
  - Aménagement de la place d'Oberriexingen coûts estimés à : 420 000 €ht
  - Rénovation de l'éclairage public coûts estimés à : 76 638,60 €ht
- Fixation du taux des taxes foncières : Taxe foncier bâti 9,75% (9,25% actuellement) et Foncier non bâti maintien à 37%
- Instauration d'une prime exceptionnelle pour le personnel du fait de l'urgence sanitaire due au COVID 19 :
  - 1000 € Agent service administratif
  - 600 € Pour un deuxième agent administratif
  - 330 € Agent du service technique
  - 330 € Agent du service scolaire
  - 660 € agent du service périscolaire
- Modification de la délibération du 26 mai 2020 relative aux délégations du Conseil Municipal consenties au maire
- Désignation des membres aux commissions communales : travaux – urbanisme – finances – relecture – communication – cantine – fêtes et cérémonies – scolaire – sport et culture – développement durable – délégation service public – comité d'animation de l vallée du Sausseron –CCAS

### Séance du 7 juillet 2020 (mardi à 20h30)

- Vote du compte de gestion 2019
- Vote du compte administratif 2019

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		294 826.31 €		786 929.53 €		1 081 755.84 €
Opération de l'exercice	1 605 027.49 €	2 033 126.07€	1 267 651.69 €	1 136 378.53 €	2 872 679.17 €	3 169 504.60 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 605 027.49 €</b>	<b>2 327 952.38 €</b>	<b>1 267 651.69 €</b>	<b>1 923 308.06 €</b>	<b>2 872 679.18 €</b>	<b>4 251 260.44 €</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>722 924.89 €</b>		<b>655 656.37 €</b>		<b>1 378 581.26€</b>
Restes à réaliser			1 406 105.00 €	366 210.00 €	1 406 105.00 €	366 210.00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 605 027.49 €</b>	<b>2 327 952.38 €</b>	<b>2 673 756.69 €</b>	<b>2 289 518.06 €</b>	<b>4 278 784.18 €</b>	<b>4 617 470.44 €</b>

RESULTATS DEFINITIFS		722 924.89 €		-384 238.63€		338 686.26 €
-------------------------	--	--------------	--	--------------	--	--------------

- Affectation du résultat de fonctionnement 2019
  - 384 238,63€ en investissement
  - 338 686,26€ en fonctionnement
- Vote du budget primitif 2020
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 2 375 890.92 €
    - Recettes : 2 375 890.92 € dont 338 686.26 € d'excédent reporté
  - Investissement :
    - Dépenses : 2 380 873.41 € dont 1 406 105.00 € de restes à réaliser reportés de 2019
    - Recettes : 2 380 873.41 € dont 366 210.00 € de restes à réaliser reportés de 2019, et dont 655 656.37 € d'excédent 2019 reporté
  - Vote des subventions de fonctionnement 2020
    - Caisse des Ecoles 12 063.18 €
    - CCAS 3 446.15 €
    - Anciens combattants 900.00 €
    - Foyer Rural 4 050.00 €
    - Associations sportives 56 562.00 €
    - Comité de Jumelage 6 550.00 €
    - La bobine d'Ennery 2 700.00 €
  - Institution du régime des astreintes au service technique communal et instauration des indemnités d'astreinte – délibération qui annule et remplace la délibération du 09 janvier 2009
  - Recrutement d'un agent ATSEM contractuel pour un accroissement temporaire d'activité au sein de l'école maternelle et des services périscolaires communaux cantine et garderie, pour l'année scolaire 2020-2021.

### Séance du 24 novembre 2020 (mardi à 20h30)

- Avenant au marché « construction d'un bâtiment comprenant 2 classes dont une dédiée aux enfants de IME et une salle multi activités » : 21 694,80€ soit +2,7%, montant du marché désormais de 836 195,81€HT
- Transfert de la compétence en matière de PLU à la communauté de communes : refus du transfert de cette compétence
- Transfert des pouvoirs de police du maire à la présidente de la communauté de communes : Refus du transfert de cette compétence
- Surveillance de la qualité de l'air dans certains établissements recevant du public (décret du 17/08/2015) : Le conseil retient le contrôle des mesures de substances polluantes à l'intérieur des bâtiments et indentification des non conformités pour le groupe scolaire « Gérard Claudel »

- Don de 1 000€ aux communes des Alpes maritimes victimes de la tempête « Alex »

### Séance du 26 janvier 2021 (mardi à 20h30)

- Evolution du projet secteur moutier château : Il s'agit de créer des logements sociaux, une résidence seniors, un pôle médical, des logements pour les jeunes du village, choisir de nouvelles parcelles du fait que le morcellement du domaine du château n'est pas possible (classé monuments historiques)
- Versement de la moitié des subventions de fonctionnements aux associations sportives
- Création d'un poste d'agent de maîtrise

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	EFFECTIFS
<b>ADMINISTRATIVE</b>	Attaché à temps complet	1
	Rédacteur	0
	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	2
	Adjoint administratif à temps complet	2
<b>TECHNIQUE</b>	Agent de maîtrise	1
	Adjoint technique à temps non complet 32h/35h	1
	Adjoint technique à temps non complet 25h/35h	1
	Adjoint Technique à temps complet	5
<b>SOCIALE</b>	ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet 31h30/35h	3
	ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1
<b>SPORTIVE</b>	Educateur des Activités Physiques et Sportives à temps complet	1
<b>ANIMATION</b>	Adjoint territorial d'animation à temps complet	1

### Séance du 24 février 2021 (mercredi à 20h30)

- Révision du PLU : adaptation des modalités de concertation du fait du covid19 – information du le site communal – panneaux lumineux – Facebook – bulletin municipal spécial
- Tirage au sort des jurées d'assises pour 2022 : 6 personnes
- Vote du règlement intérieur du conseil municipal – mandat 2020-2026 – 43 articles

### Séance du 23 mars 2021 (mardi à 20h30)

- Vote du compte de gestion 2020
- Vote du compte administratif 2020

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		338 686.26 €		655 656.37 €		994 342.63 €
Opération de l'exercice	1 817 084.88 €	2 259 573.62 €	980 596.44 €	1 191 493.26 €	2 797 681.32 €	3 451 066.88 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 817 084.88 €</b>	<b>2 598 259.88 €</b>	<b>980 596.44 €</b>	<b>1 847 149.63 €</b>	<b>2 797 681.32 €</b>	<b>4 445 409.51 €</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>781 175.00 €</b>		<b>866 553.19 €</b>		<b>1 647 728.19 €</b>
Restes à réaliser			1 141 748.35 €	219 621.98 €	1 141 748.35 €	219 621.98 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 817 084.88 €</b>	<b>2 598 259.88 €</b>	<b>2 122 344.79 €</b>	<b>2 066 771.61 €</b>	<b>3 939 429.67 €</b>	<b>4 665 031.49 €</b>
RESULTATS DEFINITIFS		<b>781 175.00 €</b>		<b>-55 573.18 €</b>		<b>725 601.82 €</b>

- Affectation du résultat 2020 : Excédent de fonctionnement 781 175,000 répartis

1) affectation en réserves R 1068 en investissement : 55 573.18 €  
 2) report en fonctionnement R 002 : 725 601.82 €

- Vote des subventions de fonctionnement 2021 :

- Caisse des Ecoles	compte 657361	1 117.30 €
- CCAS	compte 657362	1 476.21 €
- Anciens combattants	compte 6574	900.00 €
- Foyer Rural	compte 6574	11 050.00 €
- Associations sportives	compte 6574	56 500.00 €
- Comité de Jumelage	compte 6574	6 550.00 €
- La bobine d'Ennery	compte 6574	2 700.00 €

- Vote du budget primitif 2021

- Fonctionnement :

Dépenses :	2 725 578.82€
Recettes :	2 725 578.82€ dont 725 601.82 € d'excédent reporté

- Investissement :

Dépenses :	6 791 325.36 € dont 1 141 748.35 € de restes à réaliser reportés de 2020
Recettes :	6 791 325.36 € dont 219 621.98 € de restes à réaliser reportés de 2020, et dont 866 553.19 € d'excédent 2020 reporté.

- Adhésion de la commune au **CRCESU** pour la régie de recettes pour la garderie périscolaire qui prévoit le règlement par chèque CESU papier

### Séance du 13 avril 2021 (mardi à 20h30)

- Vote des taux de fiscalité pour 2021 : taxe foncière bâti 9,75 et taxe foncière non bâti 37,00

- Opposition à la modification des statuts de la communauté de communes : maintient de l'obligation d'une conférence des maires dans les 15 jours précédant le conseil communautaire
- Opposition au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la communauté de commune
- Tarifs garderie, étude, cantine pour la rentrée 2021 -2022

**Garderie périscolaire et étude surveillée :**

- Garderie périscolaire du matin (7h30-8h30) : 1.25 €
- Garderie périscolaire soir (16h30-18h30) : 3.05 €  
(goûter 0.55 € facturé par Elior et 2.50 € facturés par la commune)
- Supplément garderie périscolaire de 18h30 à 19h00 : 0.50 €  
(ajoutés aux 3.05 € de la garderie périscolaire du soir ou aux 4.05 € de l'étude surveillée)
- Etude Surveillée (16h30-18h30) / 4.05 €  
(goûter 0.55 € facturé par Elior et 3.50 € facturés par la Mairie).

**Cantine périscolaire :**

- Pour un quotient familial <450 €, repas facturé : 2.50 €
- Pour un quotient familial <450 €, PAI facturé : 1.25 €
- Pour un quotient familial compris entre 450 et 600 € : repas facturé : 3.50 €
- Pour un quotient familial compris entre 450 et 600 € PAI facturé : 1.75 €
- Pour un quotient familial >600 €, repas facturé : 4.40 €
- Pour un quotient familial >600 € PAI facturé : 2.20 €
- Pour les enfants hors commune : repas facturé : 6.50 €
- Pour les enfants hors commune : PAI facturé : 3.25 €
- Pour les adultes : repas facturé : 7.50 €

- Participation aux frais de transports scolaires 2021 – 2022 : 48€/par élève
- Création d'un groupe de travail pour la mise en place d'une vidéosurveillance
- Motion du Conseil départemental relative au maintien des infrastructures du réseau de fibre optique du Val d'Oise

**Séance du 06 juillet 2021 (mardi à 20h30)**

- Modification du budget primitif du fait de l'agrandissement de l'école + 50 600€
- Attribution du marché pour le nettoyage et l'entretien des bâtiments communaux : CLEAN SERVICES pour un montant de 64 712,25€
- Modification du tableau des effectifs

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	EFFECTIFS
ADMINISTRATIVE	Attaché à temps complet	1
	Rédacteur	0
	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1
	Adjoint administratif à temps complet	2
TECHNIQUE		

	Adjoint technique à temps non complet 32h/35h	1
	Adjoint technique à temps non complet 25h/35h	1
	Adjoint Technique à temps complet	6
<b>SOCIALE</b>	ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet 31h30/35h	3
	ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1
<b>SPORTIVE</b>	Educateur des Activités Physiques et Sportives à temps complet	1
<b>ANIMATION</b>	Adjoint territorial d'animation à temps complet	1

- Convention de financement pour un socle numérique dans les écoles élémentaires entre la commune et l'académie de Versailles pour appel à projet
- Dénomination de la rue du carré Ferrié, la rue Heinrich Hertz
- Acquisition à l'amiable d'une propriété cadastrée AB421, AB422, AB599 (pavillon 143 m2 et parcelles à bâtir) qui jouxte la mairie prix 547 800 €

#### **Séance du 20 juillet 2021 (mardi à 20h30)**

- Bilan de la concertation et fixation du projet de révision du PLU
- Modification des statuts du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise
- Droit de préemption urbain sur le bien immobilier sis rue du Moutier de la SCI Ennery Moutier pour 15 % de la valeur estimée soit 690 000€
- Subvention de 500€ à une administrée pour participer au rallye 4L TROHY

#### **Gérard LEROUX, maire, a donné sa démission comme maire, tout en restant au conseil municipal**

#### **Séance du 5 septembre 2021 (dimanche à 20h30)**

- Election du maire : LAURENT Matthieu est élu avec 17 voix
- Election des adjoints :
  - 1<sup>er</sup> adjoint - G LEROUX
  - 2<sup>ème</sup> adjoint – MA PITOIX
  - 3<sup>ème</sup> adjoint – M DELAHAYE
  - 4<sup>ème</sup> adjoint – B VERBEKE
  - 5<sup>ème</sup> adjoint – JM RUFFIANDIS
- Vote de l'indemnité du maire : 51,6% du traitement de l'indice brut terminal
- Vote de l'indemnité des adjoints : 19,8% du traitement d l'indice brut terminal
- Désignation des membres des syndicats intercommunaux et autres instances
  - Fourrière animale – M DELAHAYE et F LASAUSSE

Gaz et télécommunication du 95 – B DEMAILLY et J DIBELLONIO

Assainissement – JM RUFFIANDIS et C COSSON suppléante

Ordures ménagères – MA PITOIS et F LASAUSSE délégué

Eaux – M LAURENT \_ JM RUFFIANDIS et S DESMAS

PNR – B DEMAILLY et C PATOUX suppléante

CCAS M DELAHAYE \_ G MOLLET \_ C COSSON \_ B VERBEKE \_ J DIBELLONIO et D KIRCHHOFFER

- Désignation des membres pour les commissions communales et la caisse des écoles
- Modification du tableau des effectifs

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	EFFECTIFS
ADMINISTRATIVE	Attaché à temps complet	1
	Rédacteur	1
	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1
	Adjoint administratif à temps complet	2
TECHNIQUE		
	Adjoint technique à temps non complet 32h/35h	1
	Adjoint technique à temps non complet 25h/35h	1
	Adjoint Technique à temps complet	6
SOCIALE	ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet 31h30/35h	3
	ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1
SPORTIVE	Educateur des Activités Physiques et Sportives à temps complet	1
ANIMATION	Adjoint territorial d'animation à temps complet	1

- Acquisition d'un bien immobilier sis rue du Moutier et appartenant à la SCI ENNERY Moutier : autorisation pour souscrire un emprunt de 5 millions d'euros
- Limitation à 2 ans de la taxe foncière en faveur des constructions nouvelles

### Séance du 5 octobre 2021 (mardi à 20h30)

- Signature d'un acte de vente : Pour le bien sis rue du Moutier la commune a fait un droit de préemption à 3 600 000 € mais la SCI veut maintenir à 4 600 000 € puis finalement par courrier du 23/07/2021 a accepté le prix proposé par la commune. Donc le maire est autorisé à signer l'acte de vente
- Autorisation à signer un prêt relais de 3 600 000 € sur 2 ans auprès de la banque postale

- Ralliement de la commune à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion
- Versement du solde des subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2021
- Versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € au foyer rural pour l'achat d'exemplaires du livre sur ENNERY écrit par P GLÂTRE

#### **Séance du 5 novembre 2021 (vendredi à 20h30)**

- Modification de la délibération du 6 juillet 2021 pour rajouter une parcelle AB602 sans modification du prix d'achat
- Modification des statuts de la Communauté de Communes : Refus sur le changement de lieu de siège de la CC
- Modification du budget primitif 2021 pour intégrer le règlement des commissions bancaires relatives aux emprunts contractés par la commune soit 4 200 €

#### **Séance du 7 décembre 2021 (mardi à 20h30)**

- Vente du bien immobilier cadastré AB n°842 situé rue du moutier à l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF) au prix de 3 600 000 €
- Décision modificative du budget primitif + 189 € afin de régler la dernière facture des travaux d'agrandissement de l'école
- Vote contre la demande d'autorisation présentée par la Société d'Aménagement du Fond de Vaux (SAFV) en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert au lieu dit « Fond de Vaux » à Saint Ouen l'Aumône